

LES MARCHES EXPLORATOIRES DES FEMMES 2.0 Quand les femmes changent la ville

RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION D'EXPERIMENTATION
18 décembre 2015

Laure FERRAND
Docteure en sociologie
Chargée de recherche, LERFAS

« Non seulement la ville ne se montre pas facile à investir mais encore elle demande aux femmes beaucoup de courage et d'efforts pour gagner le droit de son usage. »

Sylvette Denèfle, sociologue
Utopies féministes et expérimentations urbaines, Rennes, PUR, 2008.

Remerciements :
Aude Kerivel qui a été à l'initiative de l'évaluation, Camille Gremez et Agathe Cousin de France Médiation, le cabinet Maturescence, les médiateurs, les habitantes et les élus des villes étudiées (merci pour leur accueil et leur disponibilité), l'équipe du LERFAS.

Sommaire

Table des matières

SOMMAIRE	5
INTRODUCTION.....	7
L'EXPERIMENTATION.....	9
PRESENTATION DU DISPOSITIF DES MARCHES EXPLORATOIRES 2.0.....	9
LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	12
VERS UNE PROBLEMATIQUE INTERROGEANT LES CONCEPTS DE GENRE ET DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE.....	14
LA METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE	17
DES OBSERVATIONS POUR TEMOIGNER, ILLUSTRER ET INTERPRETER.....	17
DES ENTRETIENS POUR « PORTER A JOUR LES CHOSES » (BOURDIEU, 2007).....	18
UN QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES HABITANTES	21
LIMITES CONTEXTUELLES ET METHODOLOGIQUES	22
ENSEIGNEMENTS.....	23
PROFIL SOCIAL DES HABITANTES	23
<i>Un mélange intergénérationnel limité par une absence de jeunes femmes.....</i>	<i>23</i>
<i>Situation familiale, professionnelle et origine géographique.....</i>	<i>25</i>
<i>Des femmes-usagères des structures sociales.....</i>	<i>26</i>
UN RAPPORT A L'ESPACE EN LIEN AVEC L'APPARTENANCE SOCIO-SPATIALE.....	27
<i>Présentation sociodémographique des quatre sites observés.....</i>	<i>27</i>
<i>Sentiment d'insécurité et stratégies de contournement</i>	<i>32</i>
<i>Une mobilité inhérente à la vie domestique et professionnelle.....</i>	<i>35</i>
<i>Qu'est-ce qu'un endroit sûr ?</i>	<i>36</i>
POURQUOI PARTICIPER AUX MARCHES EXPLORATOIRES ? L'AMÉLIORATION DE LA VIE DU QUARTIER ET LE SOUCI DE L'AUTRE.....	37
LES EFFETS DU DISPOSITIF EXPERIMENTE	40
UN RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES MEDIATEURS	40
<i>Des missions et des places différentes.....</i>	<i>41</i>
<i>Un dispositif qui favorise le travail en partenariat et l'assise sur le territoire</i>	<i>42</i>
<i>Mobilisation des habitantes : entre innovation et caractère « chronophage » du dispositif.....</i>	<i>44</i>
<i>L'appréciation de la méthodologie par les femmes.....</i>	<i>47</i>
<i>La (non) utilisation du logiciel Medios.....</i>	<i>50</i>
DU DISPOSITIF « CADRANT » A LA PARTICIPATION DES HABITANTES : POTENTIALITES ET LIMITES	51
<i>Un levier d'action pour incarner une volonté politique ?.....</i>	<i>52</i>
<i>L'injonction de participation : de la légitimité d'une « parole experte »</i>	<i>54</i>
<i>Participer et être responsable : une injonction d'autonomie</i>	<i>59</i>
<i>Une injonction d'émancipation ? De la perpétuation des inégalités de sexe.....</i>	<i>61</i>
<i>Dans l'attente de réponses des instances municipales.....</i>	<i>65</i>
CONCLUSION.....	68

BIBLIOGRAPHIE71

ANNEXES.....74

**ANNEXE 1. GUIDE D’ENTRETIEN A DESTINATION DES MEDiateURS FORMES AUX MARCHES
EXPLORATOIRES75**

ANNEXE 2. GUIDE D’ENTRETIEN A DESTINATION DES ELUS76

ANNEXE 3. QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES HABITANTES76

Introduction

Marcher pour se réappropriier l'espace public et l'égalité des droits, tel est l'enjeu des marches exploratoires de femmes, expérimentation lancée au niveau national par le Ministère de la Ville et le secrétariat d'État aux Droits des Femmes, et porté par France Médiation¹. Pour explorer les rues de leur quotidien, des groupes de femmes se constituent, par l'intermédiaire de médiateurs, de médiatrices, ainsi que d'autres acteurs associatifs de proximité comme les intervenants des CIDFF² ou des centres sociaux, afin de repérer et de rendre compte aux instances municipales des problèmes de sécurité et de sentiment d'insécurité qu'elles rencontrent au quotidien. Il s'agit donc de marcher ensemble, entre femmes, pour mettre à jour les rapports sociaux de sexe qui déterminent le rapport à l'espace. Cette expérimentation prend place dans un contexte sociétal où les inégalités de sexe perdurent : les femmes sont les plus concernées par la pauvreté, la précarité, le chômage, l'emploi à temps partiel. Elles restent également moins payées que les hommes et sont peu présentes dans les instances politiques. Ainsi, c'est dans l'espace public – à entendre comme espace politique et géographique – que les inégalités s'expriment. En ce qui concerne le rapport à l'espace, les femmes ont appris à « être prudentes » lorsqu'elles arpentent les villes : « ne pas traîner », « ne pas sortir tard le soir », « faire attention quand on rentre », « ne pas attirer les regards », les femmes doivent répondre à de multiples contraintes qui se sont instituées en normes sociales. Parce que ces inégalités représentent un enjeu politique, le gouvernement lance en novembre 2015 un plan de lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun : il s'agit de lutter contre les injures publiques et les agressions dont les femmes sont victimes dans les transports. Afin de prévenir le harcèlement, des « marches participatives » de femmes sont mises en place pour améliorer leur sécurité. Par ce constat, les marches exploratoires apparaissent comme un dispositif traversé par deux objectifs : l'égalité des droits et la volonté de renouer avec l'exercice de la citoyenneté à travers la dimension participative du dispositif.

Notre démarche d'évaluation s'inscrit dans ce contexte. Elle vise à interroger la place et le rôle du dispositif dans sa mise en œuvre sur quatre sites inscrits « Politique de la ville » : Creil, Arcueil, Bordeaux et Mons-en-Baroeul. Elle doit mesurer :

- Si le projet a permis de renforcer la place des femmes dans la démocratie participative locale ;
- Si le projet a permis la réappropriation par les femmes de l'espace public ;
- Si le projet a permis de favoriser la participation et l'expression citoyenne des femmes ;
- Si les préconisations des habitantes sur les aménagements à apporter dans l'espace urbain sont prises en compte par les institutions ;
- Si l'utilisation du numérique favorise la citoyenneté ;
- Si les marches ont été un facteur de création de lien social sur le quartier.

¹ France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale, créée en 2008, fédère 70 structures de médiation sociale, représentant 1500 médiateurs sociaux en France. En favorisant la reconnaissance, la professionnalisation et le développement de la médiation sociale, sa mission est de promouvoir le « mieux vivre ensemble », l'expression des besoins des personnes, la citoyenneté et l'accès aux droits. L'association a pour vocation de réunir autour de ces thèmes majeurs, l'ensemble des acteurs concernés dans une approche transversale et multi-partenaire. <http://www.francemediation.fr/>

² Centre d'information sur les droits des femmes et des familles.

Dans un premier temps, nous présenterons le dispositif des marches exploratoires ainsi que les objectifs de l'évaluation et la problématique de recherche qui en découle. Suite à une présentation de la méthodologie mise en œuvre pour recueillir les données de terrain, nous consacrerons deux parties aux résultats de l'évaluation. Une première intitulée « Enseignements » a pour objet de présenter le profil des femmes ayant participé aux marches, de dégager ce qui fonde leur rapport à l'espace. Nous verrons que la question de l'expérience du quotidien est centrale dans le rapport à la ville et dans le sens que les habitantes donnent aux marches exploratoires. Nous mobiliserons à la fois les observations, entretiens et résultats statistiques provenant du questionnaire passé auprès des femmes. La partie « Les effets du dispositif expérimenté » porteront notamment sur le rôle occupé par les médiateurs. En effet, il apparaît que pour ceux-ci, le dispositif des marches permet de renforcer leur pouvoir d'agir et d'asseoir la légitimité de leur action sur les territoires. En fonction des objectifs de chacun des acteurs, nous verrons que s'opère sur les habitantes une triple injonction qui doit être prise en considération : injonction de participation, d'autonomie et d'émancipation. Ce qui est au cœur de notre observation et de notre réflexion est l'expression de la citoyenneté (et sa mise en œuvre) et l'interrogation de la logique descendante que le dispositif des marches est censé endiguer en favorisant une logique ascendante, celle des habitantes. En conclusion, nous aboutirons à l'énonciation de pistes de réflexion qui visent à interroger le sens et l'effectivité du dispositif.

L'expérimentation

Présentation du dispositif des Marches Exploratoires 2.0

Nées au Canada dans les années 1990 à Montréal et Toronto, les marches exploratoires sont apparues en France au début des années 2000. Elles ont notamment lieu à Paris, Arcueil et Lille, puis à Dreux, Drancy, L'Île Saint-Denis et Montreuil. Ces premières expérimentations sont suivies par le cabinet Maturescence, composé d'une équipe de sociologues spécialistes des questions de genre. Par exemple, en 2001, dans le cadre de sa politique sécuritaire, la mairie de Paris met en place des marches exploratoires. Il s'agit alors de travailler sur la sécurité des femmes et leur sentiment d'insécurité. Dans ce projet d'un « Paris au féminin », l'objectif affiché est de favoriser l'égalité de traitement sur la voie publique. « *L'idée principale est de promouvoir une réponse institutionnelle qui permette de réduire la ségrégation sexuée des espaces publics* » (M. Lieber, 2008, p. 164).

En **2013**, le Ministère aux Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (aujourd'hui scindé en un Secrétariat d'État aux Droits et des femmes et le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports) lance une expérimentation nationale de marches exploratoires de femmes dans 12 villes françaises, ou plus particulièrement dans des quartiers « prioritaires des politiques de la ville ». Cette expérimentation a notamment deux objectifs : l'appropriation par les femmes de l'espace public où certaines se sentent en insécurité (porté par le Secrétariat aux Droits des Femmes), et l'engagement citoyen, en rendant ces habitantes des quartiers populaires actrices de la démarche à travers des propositions d'aménagements urbains aux élus municipaux (porté par le Ministère de la Ville).

La particularité des marches est d'intégrer une dimension de genre. Dans ses documents de présentation, France Médiation met l'accent sur celle-ci : « *Une marche exploratoire peut venir en complément des diagnostics en marchant dans le cadre de la gestion urbaine de proximité puisqu'elle recherche la participation effective des habitantes afin de réaliser des diagnostics en arpentant les rues des quartiers, mais elle en diffère en y apposant des 'lunettes de genre'*. » Dès leur apparition, les marches ont eu un objectif : permettre aux femmes d'agir sur le sentiment d'insécurité et la dimension sécuritaire de l'espace public. **Genre, sécurité et espace public forment les trois axes caractérisant les marches exploratoires.** Le genre est la spécificité des marches, les distinguant par exemple des diagnostics en marchant. La sécurité incarne l'angle d'approche méthodologique des marches, l'objectif étant de faire réfléchir et agir les femmes sur cette question. L'espace public en est l'application. Celui-ci doit être considéré à la fois comme un espace géographique et un espace politique : un espace géographique parce qu'il concerne une ville, un quartier, une rue où se font les relations sociales, où les individus passent, flânent, échangent dans leur vie quotidienne ; un espace politique dans le sens où l'espace public est le lieu des débats, d'échange des idées. Comme le souligne le *Guide méthodologique des marches exploratoires* publié par le Comité interministériel des villes, les marches exploratoires visent à « *légitimer* » le droit des femmes à la ville (2012).

Ce guide méthodologique définit ainsi la démarche :

« *Il s'agit d'explorer, avec un petit groupe de femmes (une dizaine au plus), un site particulier pour observer et analyser avec précision les atouts ou les faiblesses de l'espace urbain des quartiers que ces habitantes empruntent quotidiennement.* » (CIV, 2012, p. 8)

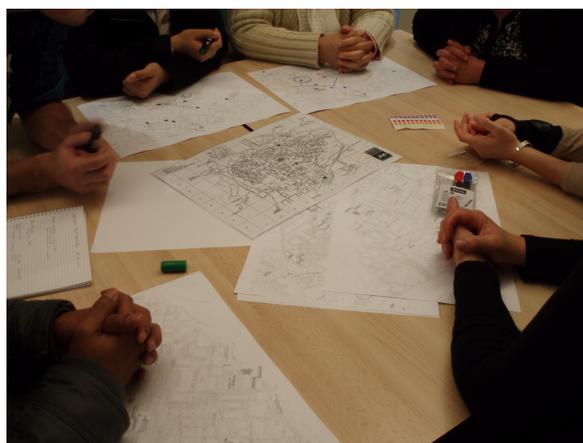
Coordonnées au niveau national par France Médiation, plusieurs structures à visée sociale (associations, centres d'animation sociale, groupements d'intérêt public) sont à leur tour désignées pour assurer la démarche au niveau local, en partenariat avec les villes. La désignation privilégie les adhérents de France Médiation (structures associatives ou municipales), ce qui vise à favoriser l'engagement des parties dans le projet : acteurs de médiation sociale, villes et France Médiation. Cette coordination passe notamment par la formation des personnels aux « Marches » et à leur sensibilisation aux questions de genre. Celle-ci est assurée par le cabinet Maturescence.

La formation est nationale et réunit 4 à 5 personnes membres d'une même « équipe-projet » au niveau local. Nous retrouvons principalement des médiateurs et médiatrices sociaux, d'autres acteurs associatifs type centres sociaux, CIDFF, des techniciens de la Politique de la ville et des services de Sécurité et de Prévention de la délinquance. De manière plus minoritaire, les « équipes-projet » sont composées de chargés de mission Egalité Femme-Homme ou Démocratie locale. La formation se déroule sur trois jours à Paris.

Jour 1. La démarche, la participation des habitantes
Jour 2. L'organisation du processus des marches exploratoires
Jour 3. Retour d'expérience, les guides et la logistique des marches

Sont également proposées des formations régionales dans lesquelles deux intervenantes accompagnent les médiateurs sur leurs sites respectifs. Elles forment à la réalisation d'un exercice de cartographie ou encore, à destination des habitantes, à la prise de parole en vue de la dernière étape du dispositif : la marche de restitution aux élus.

Vient ensuite la mise en œuvre de la méthodologie, qui respecte plusieurs étapes. La première consiste à réunir les femmes autour d'une **présentation de la démarche et de la réalisation d'une cartographie** du quartier /de la ville, leur permettant de repérer et de signifier les lieux dans lesquels elles se sentent plus ou moins en sécurité.



1ère étape : **l'exercice de cartographie** (Creil) en groupe de 3 à 5 femmes, accompagnées des médiateurs, d'autres professionnels présents (comme des stagiaires de l'association porteuse du projet) et de l'élue à la citoyenneté.

Les femmes indiquent par des gommettes de couleurs différentes les espaces où elles se sentent ou non à l'aise, les espaces où elles circulent et qu'elles fréquentent. Il s'agit de dégager la zone de marche où le groupe se rendra par la suite.

La deuxième étape concerne la **réalisation effective des marches exploratoires**. Chaque site propose 2 à 3 marches, suivies d'un temps d'échange et de synthèse. La méthodologie recommande de réaliser les marches à différents moments de la journée (matin, midi, soir) car la manière d'appréhender la ville et le sentiment d'insécurité ne sont alors pas les mêmes.



2^{ème} étape : les marches exploratoires (Mons-en-Baroeul)

Les femmes y sont accompagnées d'un ou plusieurs médiateurs et disposent de trois outils : un guide simplifié des Marches, proposé par Maturescence, une répartition des rôles afin d'optimiser au mieux la Marche, et un outil numérique de géolocalisation « Medios ». Le guide simplifié comporte 7 questions relatives au lieu observé, aux personnes présentes et au sentiment de sécurité ou d'insécurité. La répartition est stricte : une femme s'occupe du respect du temps (afin qu'une Marche ne dure pas trop longtemps), une autre anime le groupe à l'aide du guide simplifié, une troisième prend des photographies (qui figureront dans le rapport final) et deux autres prennent des notes. L'ensemble du matériel est fourni par l'équipe formée à la méthodologie. Le troisième outil numérique, Medios – proposé par France Médiation – permet le repérage géographique des problèmes soulevés par les femmes.

Enfin, vient la troisième étape : **la marche de restitution aux élus et acteurs institutionnels**. Après des temps de synthèse, où les femmes, avec l'aide des médiateurs, dégagent des points et des préconisations à leur faire remonter, une dernière marche est organisée, rassemblant l'ensemble des acteurs du projet, comprenant les institutionnels et des représentants de la municipalité. Celle-ci a pour but de les amener aux différents points dans la ville repérés par les femmes. Celles-ci présentent oralement leurs constats. Succède un temps d'échange (en salle) pendant lequel les femmes font part de leurs préconisations.



3ème étape : la marche de restitution aux élus et acteurs institutionnels (Bordeaux)

Cette réunion constitue la dernière étape de la méthodologie des marches. L'initiative est dès lors laissée aux municipalités et aux habitantes de poursuivre la démarche, l'objectif étant la réalisation effective des préconisations proposées. Il est important de souligner que ce temps ne fait plus partie de la méthodologie mais qu'il en constitue implicitement un objectif.

Notre évaluation concerne 4 sites et vise à saisir l'impact de l'expérimentation sur le public concerné et à comprendre le rôle des acteurs : élus et techniciens, associations, médiateurs, habitantes. Nous évaluons également la participation des habitantes des quartiers prioritaires des politiques de la ville à l'amélioration de leur cadre de vie, à leur réappropriation de l'espace public. Les Marches Exploratoires, telles qu'elles sont méthodologiquement déclinées visent ainsi à « *former les habitants-usagers comme des relais efficaces d'orientations politiques générales et qui sont aussi capables d'initiatives – toutefois, dans un périmètre d'action prédéfini par les décideurs* » (M. Bresson, 2014).

Les objectifs de l'évaluation

De par la multiplicité des acteurs engagés dans le dispositif – des habitantes aux élus en passant par les médiateurs – les marches exploratoires impliquent **plusieurs niveaux d'évaluation**.

- Le premier et le principal concerne les bénéficiaires du dispositif : les femmes. **Il s'agit d'évaluer et de mesurer l'impact des marches exploratoires et de la méthodologie associée sur les femmes**. La mesure de cet impact doit se faire elle-même sur deux niveaux. Le premier se situe au niveau du dispositif lui-même. Qui sont les femmes qui s'investissent dans le dispositif ? Pourquoi y participent-elles ? Sous quelle forme ? Quelles sont leurs attentes ?

Le second englobe un niveau de compréhension plus large, celui de l'implication des femmes dans la vie locale. Un des objectifs des marches exploratoires affiché est « *de renforcer la place des femmes dans la démocratie participative locale* ». Il s'agit alors de voir si le dispositif est, pour les femmes, un levier permettant de leur assurer une place à part entière dans les dynamiques de la vie locale et notamment municipale. L'espace public, entendu ici comme l'espace du débat politique (au sens de vie dans la cité), est avant tout investi par les hommes. L'hypothèse qui en découle et qui devra être vérifiée énonce que le

dispositif, par sa logique ascendante, permettrait aux habitantes de transmettre des connaissances reconnues comme légitimes par les instances municipales et institutionnelles. La logique ascendante est-elle mise en œuvre ? Les préconisations émises par les femmes sont-elles prises en compte ? Comment se déroulent les marches de restitution ?

- Dans l'évaluation, le deuxième niveau fait appel à l'ensemble des acteurs mobilisés dans la démarche : les médiateurs formés aux marches, les élus, les formatrices du cabinet Maturescence, France Médiation. **L'objectif de l'évaluation consiste alors à mesurer la place et le rôle de chacun dans la mise en œuvre du dispositif et dans son effectivité.** En effet, la réussite du dispositif ne dépend pas uniquement des habitantes, mais de tous les acteurs qui sont engagés. Leur présence et leur rôle à différents moments doivent faciliter la participation des femmes.

C'est le cas par exemple des **médiateurs** formés aux marches, qui engagent le dispositif sur le territoire, qui mobilisent les habitantes et qui organisent les marches. Il s'agit donc de mesurer le rôle de ces acteurs dans les volontés affichées des marches : renforcer la place des femmes, améliorer l'environnement urbain et favoriser l'utilisation du numérique. Comment les médiateurs s'approprient-ils le dispositif ? Comment le mettent-ils en œuvre ? Quels sont leurs objectifs ?

Concernant les **élus et les acteurs institutionnels** (bailleurs...), il est important de saisir l'intérêt qu'ils donnent aux marches. Pouvoir rendre compte de la volonté politique et de son effectivité, c'est aussi mesurer l'impact du dispositif dans sa recherche affichée d'une logique ascendante. Comment les élus perçoivent-ils la démarche ? Quel sens donnent-ils aux marches ? Comment se déroulent les marches de restitution ?

- Un autre des objectifs, affichés par France Médiation, est « *d'améliorer, par des changements concrets, l'environnement urbain et la vie collective* ». Quels sont les éléments retenus par les femmes dans leurs préconisations ? Que choisissent-elles de faire remonter aux élus ? Il s'agira de rendre compte de ce qui est pointé par les femmes et les médiateurs : de **l'aménagement de l'espace urbain** (éclairages, encombrement de trottoirs, espaces de loisirs pour les enfants) à des propositions concernant davantage la **vie sociale** (sentiment d'insécurité, « zones de non droit », etc.).
- En outre, l'une des particularités de l'expérimentation de ces marches est leur caractère « 2.0 ». Partant du constat que la fracture numérique touche les femmes des quartiers populaires, la mise en place d'un outil numérique de géolocalisation favoriserait la participation des femmes et leur investissement dans la vie sociale. Il s'agit de mesurer l'appropriation du logiciel par les médiateurs et les habitantes.

C'est à l'ensemble de ces questions et objectifs d'évaluation que nous allons répondre dans ce rapport. Il est indispensable d'interroger le dispositif en lui-même, la conception que les différents acteurs en ont, sa mise en œuvre et les attentes qui y sont liées, les différentes temporalités. Il est important de souligner que si l'expérimentation des marches exploratoires est nationale, sa mise en œuvre est locale et donc relative à ses acteurs, son territoire et à ses volontés politiques spécifiques.

Vers une problématique interrogeant les concepts de genre et de démocratie participative

Le dispositif des marches exploratoires vient interroger **deux axes problématiques** qui irrigueront notre évaluation : **la relation de causalité entre appartenance de genre et appropriation de l'espace public** et l'efficacité d'un dispositif revendiquant les **valeurs liées à la démocratie participative**. Ces deux axes constituent les enjeux centraux de l'évaluation. Ils permettent d'interroger la place et le rôle du dispositif, et de pouvoir mesurer son efficacité aussi bien au niveau de son application que de sa réception.

Les travaux en sciences humaines et sociales montrent que les villes sont le miroir des normes sociales et donc vectrices d'inégalités (S. Denèfle, 2008). Elles sont aussi, dans les imaginaires, les lieux de l'émancipation. Les villes forment donc un lieu de l'expression des inégalités de sexe. Comme le souligne la sociologue Sylvette Denèfle, la ville produit et distingue les pratiques masculines et les pratiques féminines.

« On y voit les femmes en mères de famille, en consommatrices, en usagères régulières des transports en commun, en utilisatrices diurnes des lieux commerciaux alors que les hommes y paraissent dans leurs occupations professionnelles, dans leurs modes de loisirs, dans une utilisation diurne mais aussi nocturne et dans un usage beaucoup plus large de l'ensemble des espaces publics. » (S. Denèfle, 2004, p. 15)

Traditionnellement, les rôles sont genrés, c'est-à-dire différenciés entre les hommes et les femmes. Le masculin renvoie à la sphère professionnelle, la connaissance, l'esprit, à l'espace public au sens d'espace politique, au pouvoir. Le féminin renvoie, lui, à la sphère domestique, au soin, à la convivialité et au local. La domination masculine s'exprime ainsi dans l'espace public, à considérer à la fois en tant qu'espace politique et géographique.

« Ce qu'il faut analyser pour comprendre la domination masculine, c'est à la fois les structures qui sont inscrites dans l'objectivité et celles qui sont dans ce qu'on appelle la subjectivité, c'est-à-dire, dans les corps sous forme de dispositions corporelles visibles dans la manière de tenir le corps (les genoux serrés ou écartés, etc.) et dans le cerveau sous forme de principes de perception des corps des autres. Ce qui fait la circularité terrible des rapports de domination symbolique, ce qui fait qu'on a beaucoup de mal à en sortir, c'est qu'ils existent objectivement sous forme de divisions objectives, et sous forme de structures mentales organisant la perception de ces divisions objectives. » (P. Bourdieu, 2002, p. 227)

Les comportements urbains mettent en lumière ces normes sexuées intériorisées et cette violence symbolique incorporée, le géographe Guy Di Méo parlant notamment de « mur invisible » à propos du rapport des femmes à l'espace public (G. Di Méo, 2011). Ce « mur invisible » conduit les femmes à appréhender la ville de manière pratique et rationnelle. L'ordre social canalise les femmes dans l'espace public. Pour Di Méo, en fonction de leur catégorie sociale d'appartenance, de leurs capitaux et de leurs ressources, elles sont plus ou moins enfermées dans une « cage urbaine » (G. Di Méo, 2013). Plus les femmes sont diplômées et ont

de ressources économiques, plus elles occupent et fréquentent les espaces publics et sortent. Moins elles ont de capital économique, culturel et social, plus la « cage urbaine » contraint les déplacements et les façons de vivre la ville de manière émancipée et libre. Les femmes mettent en place des stratégies de contournement en fonction des espaces, des présences, des horaires. Les habitus génèrent des interdits spatiaux. Les inégalités sociales – au niveau de l'emploi, de la rémunération, de la pauvreté et de la précarité, de l'assignation des femmes à l'espace domestique – s'incarnent dans le rapport à l'espace. L'espace physique fonctionne comme un révélateur de l'espace social. Les femmes « *ne se déplacent pas en totale liberté de corps et d'esprit dans toutes les parties des villes. Il existe des lieux de mauvaise réputation (violence en particulier, dépravation, etc.) où les femmes évitent sciemment d'aller seules : le jour ou, à plus forte raison, la nuit.* » (G. Di Méo, 2013, p. 75-76).

Les marches exploratoires, dans leurs objectifs, doivent venir interroger ce rapport des femmes à l'espace public et viser à leur émancipation. En arpentant la ville, en se « réappropriant » l'espace, il s'agirait de travailler et d'interroger cette dimension du genre comme force ségrégative, discriminante et inégalitaire.

Deuxièmement, le dispositif des marches exploratoires est en lien direct avec la volonté de renouer avec l'expression de valeurs démocratiques. Les notions de citoyenneté, de participation, de logique descendante/ascendante et *d'empowerment* sont au cœur de la démarche. Face à la « crise urbaine » (J-M Stébé, 2012), les politiques de la ville visent à remédier à la ségrégation socio-spatiale en mettant en place tout un panel de dispositifs et de politiques en direction des quartiers dits sensibles. La notion de participation est ainsi au cœur des politiques de la ville. Celles-ci affichent la volonté de renouer avec un « idéal démocratique » dont la participation des habitants est un enjeu central. En effet, comme le souligne la sociologue Maryse Bresson, l'utilisation du concept de participation par les politiques urbaines et sociales renvoie à « *l'idée que les "gens d'en bas", groupements de la vie économique, sociale et culturelle, ou même simples individus, peuvent revendiquer un pouvoir de décision, à l'échelle des collectifs dans lesquels ils s'insèrent* » (M. Bresson, 2014). Les marches exploratoires des femmes ont ainsi l'objectif de réintroduire, via la démarche participative, un dialogue social entre les instances associatives, municipales et les habitants. Ce qui est notamment en jeu est l'expression de la citoyenneté, à entendre comme le fait de prendre part aux affaires de la Cité. Droit fondamental, elle permet l'inscription de chacun dans la vie sociale et politique. En effet, la France envisage davantage la participation comme action publique, c'est-à-dire comme un transfert de compétences aux acteurs locaux (M. Bresson, 2014), mais aussi comme une mobilisation, c'est-à-dire comme volonté politique d'implication des habitants dans leur cadre de vie. C'est donc dans ce contexte que s'opèrent notre évaluation et notre questionnement. Derrière les concepts de participation ou encore *d'empowerment* entrent en ligne de compte les questions de transformation sociale, de débats d'idées, de mouvement social ou encore de partage de pouvoirs. Cela doit interroger la volonté affichée par le dispositif des marches de permettre une logique ascendante (*bottom up*).

Aujourd'hui, le concept de citoyenneté contient une dimension de plus en plus individualisante et individualiste. Cette conception considère le citoyen avant tout comme un individu (C. Neveu, 2004). Ce constat est à prendre en compte et à mettre en lien avec les politiques sociales et urbaines en œuvre depuis trente ans. Des sociologues comme Robert Castel mettent en avant le

fait que nous sommes passés d'une conception classique de la solidarité (État Providence) à un « *paradigme d'activation des politiques sociales* » (R. Castel et N. Duvoux, 2013). Ce paradigme d'activation s'exprime à travers une exigence de responsabilisation individuelle.

« Mais il s'agit chaque fois d'impliquer l'individu et faire qu'il s'implique lui-même afin de collaborer à ce que l'on fait pour lui, de telle sorte que sa propre responsabilité soit toujours engagée, y compris dans ses échecs. Il n'y a plus un devoir général assumé par la puissance publique d'assurer la protection, mais plutôt une interpellation adressée à tous ceux qui sont susceptibles de se trouver en rupture ou en déficit de solidarité : d'abord, qu'ils se mobilisent. » (R. Castel, N. Duvoux, 2013, cité dans M. Boucher, 2015)

Les marches exploratoires nous invitent à prendre en considération ce point, car la participation engage l'individu en tant que tel. Les femmes sont interpellées en tant que femmes, mais aussi en tant qu'habitantes et individus qui expriment des points de vue. La mobilisation et la participation dans le cadre de « dispositifs institués » doivent inclure cette dimension qui est le fait du paradigme de l'individu qui se développe.

Ainsi, ces quelques apports théoriques sur les notions de participation et de citoyenneté serviront de fil conducteur à nos interrogations et aux enseignements que nous tirerons de l'évaluation.

La méthodologie mise en œuvre

Pour réaliser l'évaluation, quatre sites ont été retenus : Creil (Oise), Arcueil (Val de Marne), Mons-en-Baroeul (Nord) et Bordeaux (Gironde).

La méthodologie mise en œuvre est celle relative au travail de terrain sociologique. Elle mobilise à la fois des outils qualitatifs et quantitatifs afin de recueillir un maximum de données et de les confronter. C'est pourquoi nous avons utilisé trois techniques de recueil de données : les observations, les entretiens et un questionnaire à destination des habitantes. Le but visé est d'atteindre et de recueillir la parole de l'ensemble des acteurs participant à la démarche : habitantes, médiateurs, élus, formatrices.

Des observations pour témoigner, illustrer et interpréter

La première technique employée a été celle de l'observation des différents temps caractéristiques des marches exploratoires.

L'intérêt premier de l'observation consiste à « être le témoin des comportements sociaux d'individus ou de groupes dans les lieux même de leurs activités ou de leurs résidences sans en modifier le déroulement ordinaire » (Henri Peretz, 2004, p.14). La méthode de l'observation a plusieurs fonctions : elle a une fonction de témoignage, une fonction d'illustration et une fonction d'interprétation. C'est par ces trois aspects qu'elle s'est imposée comme une technique de recueil des données incontournable. Elle a permis d'aller sur les territoires, de rencontrer les différents acteurs, de pouvoir échanger avec eux et recueillir leur parole, de comprendre les vécus, les ressentis et les enjeux de chaque étape des marches exploratoires.

Plusieurs séquences ont été observées, de la mise en œuvre des marches à la réunion de restitution auprès des élus par les habitantes. Le tableau suivant indique les différents temps observés.

Date	Objet	Ville
Décembre 2014	Réunion publique de présentation Exercice de cartographie	Creil
Décembre 2014 et janvier 2015	Formation nationale des médiateurs Observation de deux séances	Paris
Janvier 2015	Réunion publique de présentation Exercice de cartographie	Arcueil
Janvier 2015	« Marche test »	Creil
Janvier 2015	Réunion publique de présentation aux partenaires institutionnels	Mons-en-Baroeul
Février 2015	1 ^{ère} marche exploratoire	Creil
Février 2015	1 ^{ère} marche exploratoire	Arcueil
Février 2015	Travail de synthèse	Bordeaux
Mars 2015	Réunion publique de présentation Exercice de cartographie	Mons-en-Baroeul
Mars 2015	2 ^{ème} marche exploratoire (nocturne)	Creil
Mars 2015	1 ^{ère} marche exploratoire	Mons-en-Baroeul
Avril 2015	2 ^{ème} marche exploratoire	Arcueil
Mai 2015	Marche de restitution aux élus	Bordeaux
Mai 2015	Séance de débriefing après la restitution aux élus	Bordeaux
Mai 2015	Temps de synthèse Préparation à la restitution	Mons-en-Baroeul
Juillet 2015	Marche de restitution aux élus	Mons-en-Baroeul
Septembre 2015	Travail de synthèse	Arcueil
Novembre 2015	Marche de restitution aux élus	Arcueil

Au total, ce sont 17 temps d'observation dans 4 villes différentes qui ont été menés, auxquels s'ajoutent 2 séances de formation nationale à Paris ainsi que deux séances du comité national de pilotage (janvier et juillet 2015). Il était important d'être présent sur ces différents temps – de la formation des équipes à la marche de restitution aux élus – pour décrire et analyser ce qui se joue. L'utilisation de cette méthode a permis de saisir la mise en pratique des marches et d'avoir sur un même espace-temps les différents acteurs participants, des habitantes aux élus. Ainsi, l'observation d'une marche exploratoire réunissait habitantes et médiateurs, celle d'une réunion de restitution réunissait habitantes, médiateurs, élus et autres institutionnels. L'observation de ces temps a apporté un certain nombre d'éléments qui font, comme pour la méthode de l'entretien ou du questionnaire, l'objet d'un traitement analytique consistant notamment à « rendre le visible en lisible ».

Des entretiens pour « porter à jour les choses » (Bourdieu, 2007)

Dans la méthodologie de recherche en sciences sociales, l'observation doit être accompagnée d'autres outils, dont l'entretien fait pleinement partie. Il permet de comprendre un phénomène, des représentations, des pratiques, de pouvoir les décrire et les mesurer.

Pour réaliser les interviews des différents acteurs de la démarche nous avons suivi la méthode de l'entretien semi-directif. Trois guides d'entretien ont été créés afin d'interroger les acteurs suivants :

- Les formatrices du cabinet de formation aux marches exploratoires : Maturescence
- Les membres des équipes locales dont les médiateurs formés aux marches exploratoires
- Les élus de chaque ville

Certains des axes thématiques construisant le guide d'entretien sont communs à chaque type d'acteur interrogé, en vue de croiser les différentes réponses et de permettre l'analyse.

Guide d'entretien à destination des formatrices Maturescence	<p><u>3 thématiques :</u></p> <p>1/L'inscription dans la démarche</p> <p>2/La communication et la mobilisation des équipes et des habitantes</p> <p>3/Les moyens de mise en œuvre des marches /en comparaison des territoires</p>
Guide d'entretien à destination des médiateurs formés aux marches exploratoires	<p><u>5 thématiques :</u></p> <p>1/L'inscription dans la démarche</p> <p>2/Communication et mobilisation des habitantes</p> <p>3/Moyens de mise en œuvre des marches</p> <p>4/Le travail en partenariat</p> <p>5/Bilan et suite...</p> <p>Ce guide figure en <u>annexe 1</u> du rapport</p>
Guide d'entretien à destination des élus	<p><u>3 thématiques :</u></p> <p>1/L'inscription dans la démarche</p> <p>2/L'implication effective dans la démarche</p> <p>3/Bilan et suite...</p> <p>Ce guide figure en <u>annexe 2</u> du rapport</p>

Au total, ce sont 13 entretiens téléphoniques (afin de faciliter la prise de contact et de rendez-vous avec les professionnels et les élus) qui ont été menés. Le tableau suivant présente chaque personne interrogée. Les noms des personnes sont anonymés, leur mission professionnelle est présentée. Pour les représentants municipaux, nous avons utilisé un nom et prénom (anonymés) afin de faciliter la lecture, cela permettant de reconnaître leur statut. Aussi, la date d'entrée en poste est précisée, ceci pouvant être un indicateur quant à la connaissance et à l'implication de l'acteur sur le territoire.

Bordeaux	Sarah	Professionnelle de l'action sociale formée aux marches exploratoires. Médiatrice sociale, elle est en poste sur le quartier des Aubiers depuis 2003. Elle a habité le quartier où se déroulent les marches pendant 13 ans.
	Hassan	Professionnel de l'action sociale. Médiateur social, il n'a pas été formé aux marches mais a suivi en binôme avec Sarah l'ensemble du dispositif. Il est en poste sur le quartier des Aubiers depuis 4 ans (2011).

	Stéphanie	Professionnelle de l'action sociale formée aux marches exploratoires. Conseillère en économie sociale et familiale, elle est en poste au centre d'animation du quartier des Aubiers depuis 2002.
	Amina	Professionnelle de l'action sociale, elle a été formée aux marches exploratoires. Elle travaille à l'accueil et l'orientation du public dans une association de soutien à la parentalité présente sur le quartier des Aubiers. Elle est en poste depuis 2013.
	Nicolas	Employé de la mairie de Bordeaux pour l'animation et la tenue du local d'information de rénovation urbaine du quartier des Aubiers. Il a été formé aux marches exploratoires. En poste depuis 2014, il suit en parallèle un Master professionnel à l'université en « Développement social ».
	Catherine Martin	Elle est adjointe au maire en charge de la cohésion sociale et territoriale, et présidente du GIP (groupement d'intérêt public) Médiation de la ville de Bordeaux et de sa métropole.
Mons-en-Baroeul	Farid	Il est médiateur social de profession. Il dépend de Citéo, opérateur de médiation sociale sur Lille et sa métropole. Depuis 2012, il est médiateur sur la ville de Mons-en-Baroeul. Il a suivi la formation aux marches exploratoires.
	Christophe	Il est coordinateur CLSPD (coordination locale sécurité, prévention de la délinquance) à la mairie de Mons-en-Baroeul depuis 2014. Il a suivi la formation aux marches exploratoires.
	Monique	Habitante de Mons-en-Baroeul, elle est la seule habitante au niveau national à avoir été formée aux marches (pour la session 2014-2015). Retraitée, elle est une ancienne professionnelle de l'action sociale qui travaillait dans le quartier du Nouveau Mons. Elle est aussi aujourd'hui formatrice bénévole au centre social (cours d'alphabétisation).
	Xavier	Chef de projet à la politique de la ville depuis 2001 en mairie de Mons-en-Baroeul, il a été formé aux marches exploratoires.
	Paula Dumesnil	Adjointe au maire à la politique de la ville, sécurité et citoyenneté. Elle est une élue de la ville depuis 2008.
Arcueil	Charlotte	Employée au service Prévention de la mairie d'Arcueil, elle n'a pas été formée aux marches. Suite au départ de sa collègue qui avait été formée, elle a repris le dossier des marches au mois de septembre 2015.
	Vincent	Il est responsable du service Prévention de la mairie. Il n'a pas été formé aux marches.
Creil	Fouzia	Médiatrice sociale, elle est formée aux marches exploratoires et référente du projet dans son association.

Un questionnaire à destination des habitantes

Telle qu'envisagée dans notre démarche d'évaluation, la production de données par un questionnaire a une visée explicative et objectivante. Il s'agit par exemple de dégager l'identité sociale des personnes interrogées afin d'établir « *un rapport de causalité entre une pratique étudiée et le milieu social* » (De Singly, 2001, p. 21). En effet, en complément des entretiens réalisés avec les acteurs institutionnels de la démarche, la passation d'un questionnaire auprès des femmes nous a permis de dégager plus précisément les profils de celles-ci et de mesurer le niveau d'engagement qu'implique l'inscription dans la démarche.

Découpé en thématiques, le questionnaire comporte 45 questions, fermées et ouvertes. Les quatre thématiques sont intitulées de la manière suivante : « Vous et la ville », « Vous, les associations et les élus », « Vous et les marches exploratoires », « Qui êtes-vous ? ».

- ✓ « Vous et la ville » : il s'agit d'interroger les habitantes sur leur rapport à l'espace. Par exemple, de connaître leurs modes de déplacements, de mesurer le sentiment d'insécurité, de savoir ce qu'est pour elles un lieu sûr.
- ✓ « Vous, les associations et les élus » : les quatre questions relatives à ce thème visent à mesurer l'implication citoyenne des habitantes sur leur lieu d'habitation. Il s'agit de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'engagement des femmes dans les marches exploratoires serait lié à leur implication dans les instances (membre d'association, rencontre avec les élus, participation aux activités de la ville) offertes aux habitants.
- ✓ « Vous et les marches exploratoires » : ce thème comporte 25 questions. C'est la partie la plus importante du questionnaire. Elle est organisée autour de la temporalité des marches exploratoires : avant, pendant et après. Par exemple, il est demandé aux habitantes de présenter le projet des marches en quelques mots, d'indiquer le nombre de marches auxquelles elles ont participé, de connaître les éléments qui ont été retenus lors de la restitution aux élus, de faire un point sur la démarche. Les questions les plus « emblématiques » sont notamment :
 - « Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer ? » (question ouverte)
 - « Quel a été votre rôle au cours des marches » (question à choix multiples)
 - « Avez-vous assisté à la présentation aux élus ? » (question fermée)
 - « Que vous ont apporté les marches d'un point de vue personnel ? » (question ouverte)
- ✓ « Qui êtes-vous ? » comporte 9 questions. Ce thème correspond à la fiche signalétique identifiant l'âge, l'activité professionnelle et la situation familiale de la personne. Ce sont des données indispensables notamment pour saisir l'identité sociale des personnes interrogées.

Ce questionnaire a fait l'objet de deux traitements statistiques : un tri à plat, « *c'est-à-dire le calcul de la distribution des effectifs et des pourcentages des modalités de réponse pour chaque question* » (N. Berthier, 2002, p. 185). Par exemple, le tri à plat permet de dégager et de décrire les profils des habitantes ayant participé aux marches. Ensuite, le tri croisé des données vise à « *comparer la distribution des comportements et opinions entre sous-groupes de répondants, ou encore à faire apparaître des associations entre réponses à des questions qualitatives* » (N. Berthier, 2002, p. 187). Par exemple, le tri croisé a été utilisé pour saisir le rapport au quartier en fonction de l'âge et de l'ancienneté sur le territoire.

Le questionnaire figure en annexe 3 du rapport.

Limites contextuelles et méthodologiques

Il est important de souligner que l'évaluation du dispositif a connu deux limites dans sa réalisation.

La première concerne les retards pris par deux terrains : Creil et Arcueil. Pour Creil, les difficultés rencontrées par les médiatrices et les habitantes dans la rédaction du rapport en vue de la réunion de restitution ont engendré plusieurs mois de retard, ainsi que la difficulté à mettre en place une marche de restitution avec l'élue à la citoyenneté de la ville et avec les différents acteurs institutionnels. Alors que la démarche a débuté en décembre 2014, la réunion de restitution n'a toujours pas eu lieu fin novembre 2015. Pour Arcueil, c'est la fin du marché de médiation sociale et sa non-reconduction par la Ville, qui a amené une vacance de porteur de projet au niveau local et donc un retard dans sa mise en œuvre. Repris par la mairie puis par la maison des solidarités, le dispositif a également été impacté par le départ de la chargée de mission portant le projet au niveau de la ville. Malgré tout, Arcueil a organisé sa marche de restitution au mois de novembre 2015, accumulant cependant plusieurs mois de retard. Cela constitue une première limite méthodologique dans le sens où nous n'avons pas pu réaliser l'ensemble des entretiens prévus. Nous y avons pallié par la réalisation d'un entretien collectif pour Arcueil avec la nouvelle chargée de mission du service prévention de la ville et son responsable hiérarchique. Pour Creil, l'ensemble des observations prévues a été réalisé. Il manque cependant celle de la marche de restitution aux élus, qui fin novembre 2015, n'a pas encore eu lieu. Nous avons interviewé la médiatrice en charge du projet afin de faire un point avec elle sur la démarche. Il n'a pas été possible de passer les questionnaires ni de réaliser les autres entretiens initialement prévus, ceux-ci devant avoir lieu après la marche de restitution. Nos différentes tentatives de prise de contact avec l'élue à la citoyenneté ont été infructueuses.

La seconde limite est relative à la passation des questionnaires auprès des habitantes. Face à une mobilisation fragile des femmes, qui n'a pas évolué dans le temps, la passation des questionnaires a été limitée. Pour Bordeaux, nous nous sommes déplacés afin de passer le questionnaire auprès des huit femmes présentes et de les aider à le remplir. A notre demande, nous avons par la suite transmis des questionnaires papiers à notre interlocuteur sur le lieu. Nous n'en avons jamais eu de retours, malgré plusieurs relances. Au-delà de ces difficultés logistiques à réunir les questionnaires, il faut souligner que la non passation du questionnaire à l'ensemble des femmes limite leur représentativité. Le rapport difficile de certaines à l'écrit engendrant une difficulté supplémentaire. Malgré tout, le questionnaire proposé pour cette évaluation reste un outil intéressant qu'il serait judicieux de remobiliser dans un espace-temps plus large : plus de villes, sur une temporalité plus longue.

Afin de limiter la perte d'informations et ainsi pallier les limites contextuelles et méthodologiques, nous avons multiplié le nombre d'observations sur les différents sites. Ces observations ont été essentielles et riches par exemple dans le recueil des paroles des habitantes.

Enseignements

Cette partie présente les résultats de l'évaluation. Dans un premier temps, nous dressons le profil des habitantes mobilisées dans le dispositif. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à leur rapport à l'espace à travers leurs pratiques et leurs représentations.

Profil social des habitantes

Répondre à la question « **Qui sont-elles ?** » nous permet de dégager leur profil et d'entrevoir aussi leur rapport à la ville. La complexité pour établir un portrait réside dans le fait que nous sommes confrontés à une multiplicité de parcours, de profils et donc de variables. C'est pourquoi nous nous baserons essentiellement sur les points communs qui se dégagent et qui nous permettent de dresser ce profil. Le principal enseignement à retirer est que nous avons essentiellement affaire à des femmes mères de famille et/ou âgées, usagères des structures sociales présentes sur le quartier d'observation.

Un mélange intergénérationnel limité par une absence de jeunes femmes

« Après forcément, y'a des profils dans la constitution du groupe qui se rapprochent : des femmes entre 35 et 55 ans, sans activité professionnelle, plutôt chef de famille monoparentale, avec au minimum deux enfants. »

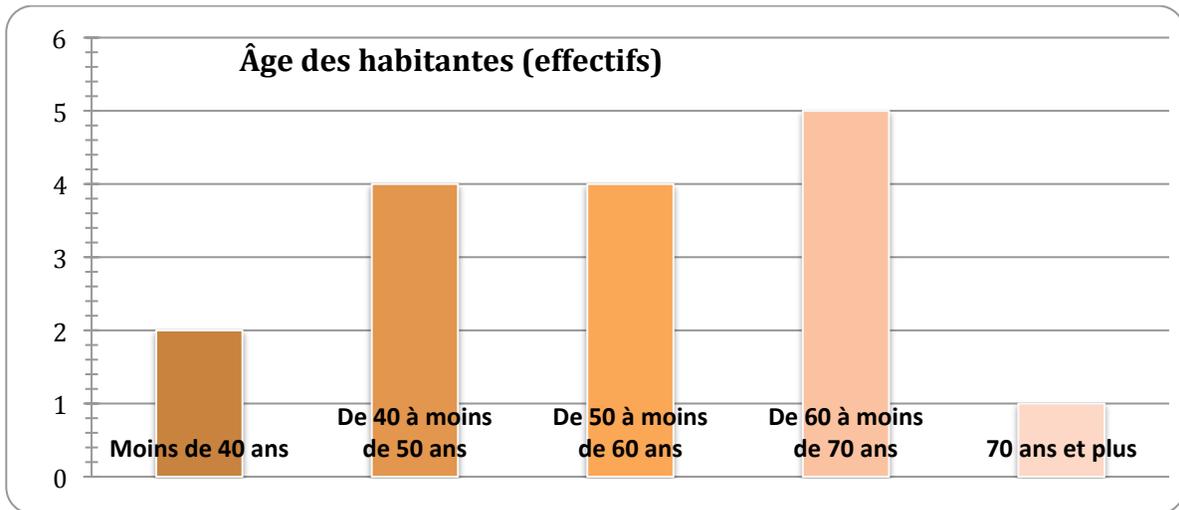
(Stéphanie, médiatrice formée aux marches, Bordeaux)

« La moyenne d'âge était autour de 40 /45 ans. Quelques personnes à la retraite, pas beaucoup de femmes actives. Des mamans, des femmes plutôt âgées, beaucoup impliquées déjà dans la vie de leur quartier, beaucoup faisant partie d'associations. Des gens impliqués, à part la dame assez âgée qui n'était pas du même niveau social que les autres. Elle était impliquée dans la vie de son immeuble. Beaucoup participent à des activités sur la commune. Y'en a plusieurs qui sont administratrices du centre social, ça c'est intéressant aussi. Mais pour autant, c'était aussi nouveau pour elles, le fait de regarder, de prendre des notes, de faire une présentation au maire. Pour elles, c'était vachement valorisant. »

(Monique, médiatrice formée aux marches, Mons-en-Baroeul)

Les propos de Stéphanie et Monique synthétisent à eux seuls le profil des femmes qui ont participé à la démarche.

Dans les 17 questionnaires récoltés, **la moyenne d'âge des femmes est de 54 ans** (1 non réponse). Seules deux d'entre elles ont moins de 40 ans. Cette variable âge est importante au regard du public touché par la démarche. Les observations et les entretiens confirment que le dispositif attire davantage des femmes âgées d'au moins 30/35 ans et de femmes retraitées.



Si les entretiens réalisés et les données statistiques nous montrent que le mélange intergénérationnel est présent, il faut cependant souligner que celui-ci est limité. Chaque site observe qu'il manque une tranche d'âge au dispositif : **les jeunes femmes**, c'est-à-dire les femmes de moins de 30 ans. Ce public est absent des marches, et si quelques jeunes femmes ont été présentes à la première étape du dispositif, elles ne sont pas revenues par la suite. L'ensemble des médiateurs fait ce constat. Qu'elles soient collégiennes, lycéennes, étudiantes, en situation d'emploi ou non, elles n'apparaissent pas dans le dispositif.

Par exemple, Farid de Mons-en-Baroeul fait le constat suivant :

« Il y avait des jeunes femmes mais elles n'étaient pas dans le noyau dur des marcheuses. Deux fois il y a eu des filles de 22/23 ans. Mais elles n'ont pas été jusqu'au bout dans le projet ».

Également, pour Nicolas, médiateur formé aux marches, Bordeaux :

Question : Quel était le profil des femmes ?

« La quarantaine. 45/50 ans. Que des femmes du quartier des Aubiers Lac. Des mères de famille qui habitent dans le quartier, qui sont impactées par la question des problèmes liés au cadre de vie, qui se projettent dans le quartier dans les années à venir, pour leurs enfants. Elles voudraient voir leur quartier s'améliorer. Les jeunes filles, elles, ont plus une volonté de quitter le quartier. » A propos de l'absence de jeunes femmes, il note : *« Il y a eu une approche par Stéphanie, de filles au collège, au lycée, maintenant c'est vrai qu'elles n'ont pas vraiment adhéré au projet. »*

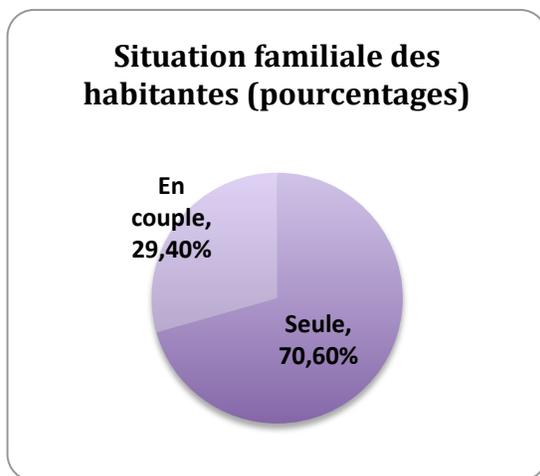
Dans les propos des médiateurs, cette absence de jeunes filles et femmes est regrettée. Plusieurs explications sont mises en avant, comme la nécessité d'avoir l'accord des parents pour réaliser des marches si l'on a affaire à des collégiennes ou lycéennes ou encore le fait que les heures de marche correspondent pour les jeunes filles aux heures de cours.

Situation familiale, professionnelle et origine géographique

A la lecture du questionnaire, deux profils se dégagent : **des femmes vivant essentiellement seules avec enfants et des femmes retraitées**. 71% d'entre elles déclarent vivre seules (12 femmes sur 17) et 82% d'entre elles ont des enfants. Le nombre d'enfants varie de 2 à 8, ceux-ci fréquentant essentiellement la maternelle ou l'école primaire (29,4%), ou étant déjà en activité professionnelle (23,5%).

Pour Farid, Mons-en-Baroeul :

« Il y avait des femmes retraitées, qui travaillaient, des femmes à la recherche d'emploi. La plupart des femmes travaillaient. Celles qui ne travaillaient pas étaient retraitées ou en recherche d'emploi. »



17 répondants



16 répondants / 1 non réponse

Concernant la situation socioprofessionnelle des femmes, trois catégories sont représentées : retraitée, en activité professionnelle ou sans activité. Le questionnaire fait ressortir que celles qui sont en activité sont majoritairement dans la catégorie socioprofessionnelle des employés, par exemple assistante maternelle ou encore agent municipal. Lors des observations menées durant les marches, certaines d'entre elles déclarent également faire des ménages (ce qui les oblige à partir tôt ou tard de chez elles). Ainsi, leur appartenance sociogéographique les fait *de facto* appartenir aux **classes populaires**.

Il faut également faire un point sur l'origine géographique des femmes.

Pour Stéphanie, Bordeaux :

« Par exemple, sur un groupe d'une association, on était sur des femmes turques avec une moyenne d'âge supérieure (sûrement autour de 45-55 ans), en inactivité aussi. »

Il ressort du questionnaire que six d'entre elles sont originaires d'un pays étrangers : Tunisie, Algérie, Maroc, Madagascar, Togo. Lors des différentes observations, nous avons également pu côtoyer des femmes originaires de Turquie. Venant de pays étrangers, certaines d'entre elles se sont directement installées dans le quartier observé. Il en est de même pour les femmes

d'origine française. Habitant le quartier depuis plus de 10 ans, beaucoup d'entre elles ont connu peu de mobilité résidentielle et s'il y a eu mobilité, celle-ci est limitée à des villes périphériques de celle observée. Par exemple, une des habitantes de Mons qui habite le quartier depuis plus de 10 ans a habité Lille et depuis Mons-en-Baroeul. C'est le même cas pour une femme du quartier des Aubiers à Bordeaux : elle a d'abord habité Bordeaux, puis Bacalan (un des quartiers au nord de la ville) pour aujourd'hui habiter aux Aubiers. Ces mobilités résidentielles font voir que l'immigration et l'appartenance aux classes populaires attribuent et déterminent les espaces de vie aux uns et aux autres.

Des femmes-usagères des structures sociales

Un élément qui pourrait expliquer l'absence de jeunes femmes dans le dispositif est le fait que la majorité des personnes qui ont participé sont des usagères des structures sociales partenaires et actrices de la démarche (centre social, centre d'animation, association de médiation sociale, maison des solidarités, etc.). Mais l'enseignement à retirer quant à la mise en œuvre du dispositif est double : si la volonté de départ est d'atteindre des populations « invisibles » c'est-à-dire des habitantes n'étant pas forcément bénéficiaires des structures à caractère social, il apparaît en réalité que les marcheuses sont avant tout des usagères de ces structures. Cela constitue clairement un **premier filtre opérant comme moyen de sélection des habitantes**.

Propos de Monique, Mons-en-Baroeul :

« Donc le choix qu'on avait fait avec la ville, c'était de passer par les relais associatifs. Donc on a fait une réunion pour les directeurs d'associations, les collègues, etc., en mairie en présentant le film, etc. Après on a demandé à chacun de mobiliser des gens. Moi plus concrètement, comme je suis au centre social deux fois par semaine, j'ai fait tous les ateliers internes au centre avec des flyers pour rappeler, pour dire où c'était. Après j'ai aussi relayé au club de prévention, y'avait deux éducatrices. »

Pour Amina, Bordeaux :

Question : Comment avez-vous fait pour mobiliser les habitantes ?

« Dans la structure : c'était des mamans qui ont des enfants parce que c'est ce que notre structure accueille. C'était très difficile, c'était en journée. Certaines travaillaient. Y'en avait une qui travaillait et elle n'est venue qu'une fois. Une autre était en formation, et après elle a commencé à travailler, c'était pas évident, heureusement elle avait des horaires qui faisaient qu'elle puisse venir. Moi, la plupart, le public c'était des mamans. »

Dans ces extraits d'entretiens, il apparaît que le filtre opérant est celui des médiateurs formés aux marches. Professionnels du secteur social et personnels de mairie, tous ont mobilisé leurs réseaux pour engager les femmes dans la démarche.

Pour Farid, Mons-en-Baroeul :

« On a eu un petit mélange de femmes. On était contents du mélange qu'on a eu. On avait peur d'avoir qu'une catégorie. Ce sont essentiellement des femmes qui ont l'habitude de s'engager dans les actions de la ville. Des femmes des centres sociaux, qui participent aux ateliers. La plupart ont déjà participé à des actions. »

Deux profils d'habitantes se dégagent selon les propos énoncés ci-dessus :

- Des femmes qui sont des usagères des structures sociales ; elles sont donc des bénéficiaires d'aides sociales. Ce sont essentiellement des femmes mères de famille ou encore des retraitées.
- Des femmes adhérentes /bénévoles d'associations. Ce sont généralement les femmes les plus âgées et qui vivent dans la ville depuis plus de dix ans.

Un rapport à l'espace en lien avec l'appartenance socio-spatiale

Dans *La misère du monde*, le sociologue Pierre Bourdieu écrit : « *La position d'un agent dans l'espace social s'exprime dans le lieu de l'espace physique où il est situé* » (1993, p. 161). C'est-à-dire que le support des rapports sociaux s'exprime dans le spatial. Si Pierre Bourdieu pense avant tout à l'appartenance à une classe sociale qui détermine le rapport à l'espace, nous pouvons ajouter qu'une autre assignation à l'espace détermine en plus le rapport des femmes à celui-ci : l'appartenance de genre. Les sites observés présentent une situation de relégation sociale et donc spatiale. Celle-ci est doublée par l'appartenance de genre qui reconditionne le rapport à l'espace et engendre des stratégies de contournement des espaces estimés insécurisants.

Présentation sociodémographique des quatre sites observés

Avant d'analyser le rapport des femmes à l'espace public, il est important de faire une présentation des quatre sites de l'évaluation. L'apport des données sociodémographiques nous permet de comprendre et de voir que nous avons affaire à des quartiers touchés par la précarité et la pauvreté. Géographiquement à part dans l'espace (comme c'est le cas pour le quartier Rouher de Creil situé sur un plateau au dessus de la ville ; et pour Bordeaux dont le quartier des Aubiers-Le Lac est situé au nord de la ville), socialement fragilisés, ces sites concentrent des problèmes sociaux clairement identifiés : chômage, emplois précaires, bas niveau de diplôme, surreprésentation des catégories employés, ouvriers et sans activité professionnelle. Notons que la ville d'Arcueil se distingue car elle a été la seule ville dont l'observation a porté sur la ville dans sa globalité et non sur un quartier précis. Un autre point commun à noter entre trois des quatre quartiers observés (Rouher à Creil, Nouveau Mons à Mons-en-Baroeul et Aubiers-Le Lac à Bordeaux) est qu'ils sont en cours de rénovation urbaine et tous les trois définis comme prioritaires par la politique de la ville.

Ces données montrent bien que l'espace physique est l'expression de l'espace social.

« C'est que le paysage urbain ne dépend pas seulement de la plus ou moins grande disposition de chacun à vivre auprès de ceux qui ne lui ressemblent pas. La clef du paradoxe est ailleurs : aussi intenses soient-elles, les tensions ségrégationnistes ne représentent qu'un seul des deux ingrédients donnant ses formes les plus visibles au territoire. La tonalité des villes et des quartiers dépend également, tout simplement, de l'importance respective des différentes classes sociales dans l'ensemble de la population. » (E. Maurin, 2004, p.18-19)

Les données sociodémographiques présentées proviennent essentiellement des recensements et publications réalisés par l'Institut National des Statistiques et des Études Économiques (INSEE) et le Système d'Information Géographique de la politique de la ville (SIG).

Creil : une « poche de pauvreté »³ au cœur de la Picardie

Situé dans le département de l'Oise, la commune de Creil compte en 2011, 33 741 habitants. La population est jeune, les 0/14 ans représentant 25,7% de la population totale et les 15/29 ans 23.1%.

Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les « personnes sans activité professionnelle » (24,9%), les employés (21,6%) et les ouvriers (19,9%). Si l'on observe de plus près la répartition des catégories socioprofessionnelles en fonction du sexe, nous observons que les femmes sont essentiellement présentes dans les catégories « sans activité professionnelle » et « employés ». Les revenus les plus faibles touchent les femmes et les jeunes (moins de trente ans). Au niveau de la Picardie, « une femme sur cinq perçoit un faible revenu d'activité contre un homme sur neuf (...) »⁴.

Le taux de chômage des 15-64 ans est de 23,5%. Pour comparaison et en 2011, le taux de chômage au niveau national touche 9,7% de la population active. « La pauvreté se concentre particulièrement dans les quartiers sensibles, c'est le cas notamment des ZUS de Creil-Montataire (...) »⁵. En effet, dans une publication dédiée à la région Picardie en 2008, l'INSEE indique que le taux de pauvreté d'une ville comme Creil atteint les 14,5%. « Avec 22% des allocataires du RMI de l'Oise, le bassin creillois rassemble le plus gros contingent des RMIstes (...) »⁶



Creil. Quartier Rouher

C'est le **quartier Rouher** qui a été désigné pour mettre en œuvre le dispositif des marches exploratoires. Situé sur un plateau au dessus du centre-ville, il est fortement touché par la pauvreté et la précarité. Un article du *Parisien* de 2013 titre à propos du quartier : « quartier le plus défavorisé de l'Oise ». En effet, plus de 60% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté

³ L'expression de « poche de pauvreté » est employée dans un article de l'INSEE dédiée à l'étude sociodémographique de la Picardie. INSEE Picardie, « Pauvretés et précarités dans l'Oise », *Analyses*, 2008, n°29.

⁴ INSEE Picardie, « Pauvretés et précarités dans l'Oise », *Analyses*, 2008, n°29, p.5.

⁵ INSEE, « Des revenus contrastés entre le nord et le sud de la région », *Picardie : Diagnostic et perspectives*, Disponible sur:

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/picardie/themes/dossier/diagetperspectives/PDP_dh_revenus.pdf

⁶ INSEE Picardie, « Pauvretés et précarités dans l'Oise », *Analyses*, 2008, n°29, p. 3.

(qui est de 937 euros par mois pour une personne seule)⁷. Les statistiques INSEE de 2009 indiquent que le Plateau Rouher comptabilise 12 121 habitants. Le revenu annuel par unité de consommation médian est de 8 014 euros, la part de la population à bas revenus étant de 33,5%. La part des jeunes sans diplôme de niveau égal au moins à un baccalauréat est de 70,3%. Si, pour la ville de Creil, le taux de chômage est de 23%, celui du Plateau Rouher atteint en 2009 les 30%. Enfin, la part d'employés et d'ouvriers dans la population active du quartier est de l'ordre de 82%. Au niveau du logement, 83,9% des ménages sont locataires et 67% sont des ménages locataires de HLM.



*Le quartier Rouher en rénovation urbaine.
À gauche : le nouveau centre social Georges Brassens.*

Aujourd'hui, le quartier Rouher est en plan de rénovation urbaine. En 2014, le budget dédié est de 85 millions d'euros. Il concerne 12 000 habitants et 4 000 logements. Construction de maisons individuelles, réhabilitation des immeubles, résidentialisation des logements, aménagement d'un jardin public, plantation d'arbres, construction d'un nouveau bâtiment pour le centre social Georges Brassens constituent l'ensemble des travaux réalisés.

Le Nouveau Mons : un quartier en cours de réhabilitation

Mons-en-Baroeul est une commune située dans le département du Nord. Limitrophe de la ville de Lille et reliée à celle-ci par le métro, Mons-en-Baroeul comptabilise en 2011, 21 361 habitants. On observe que la population totale entre 2006 et 2011 baisse car il y avait en 2006, 22 360 habitants. Ce constat apparaît également dans le Programme Local de l'habitat 2012-2018 : la population de la commune diminue depuis 1982. La médiane du revenu fiscal par ménage est de 15 037 euros, ce qui est inférieur de 16% au revenu médian mesuré pour Lille Métropole. Le taux de chômage atteint les 19,8%, ce qui est supérieur à la moyenne nationale de 10 points. Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les personnes sans activité professionnelle (22,8%) suivies des retraités (21,6%), des ouvriers (21,6%) et des employés (17,6%).

⁷ « A Creil, le Plateau, quartier le plus défavorisé de l'Oise », *Le Parisien*, 26/11/2013.

Le Programme Local de l'habitat 2012-2018 montre également que « en 2009, 17% des ménages sont fortement dépendants des allocations versées par les CAF (ces dernières représentent au moins la moitié de leurs revenus). Cette proportion est plus élevée que dans Lille Métropole (12% dans le territoire Est et 14% dans Lille Métropole). » En 2012, le taux de pauvreté sur la commune est de 24,2%. En comparaison avec cette même période et au niveau national, le taux est de 13,9%.



Mons-en-Baroeul : le quartier du Nouveau Mons en cours de réhabilitation

Le quartier choisi pour les marches exploratoires est celui du **Nouveau Mons** situé près de l'hôtel de ville. Il est classé quartier prioritaire dans la dénomination « Nouveau Mons /Les Sarts /Dombrowski ». Dans cet espace géographique, la part des bas revenus en 2011 est de 29,6%, la part des ménages locataires de 86,6% et la part des ménages recevant au moins une allocation chômage de 26,6%. Le taux d'emploi des femmes représente quant à lui 45,7% et la part d'emplois précaires parmi les femmes ayant un emploi est de 22,3%.

Depuis 2011, le quartier du Nouveau Mons est en rénovation urbaine. C'est un projet soutenu par l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), l'objectif étant de « *donner une nouvelle image à ce quartier* »⁸. Démolitions, constructions, réhabilitations et résidentialisations sont les principaux objectifs de la rénovation urbaine.

Bordeaux : les Aubiers, quartier le plus pauvre de la ville

En 2011, la ville de Bordeaux comptabilise 242 945 habitants. Situé au nord de Bordeaux et désormais relié à la ville par le tramway, le quartier des **Aubiers-Le Lac** est un quartier prioritaire de la ville. Il a été désigné pour l'expérimentation des marches exploratoires. En 2011, le quartier des Aubiers-Le Lac compte 3 760 habitants. Si le revenu médian national est de 19 550 euros annuels, aux Aubiers, il est de 7 200 euros. La part des bas revenus est de 41,3% et la part des ménages recevant au moins une allocation chômage est de 31,2%. Ce quartier est donc un quartier fortement touché par la pauvreté et la précarité.

⁸ « Rénovation urbaine du quartier du Nouveau Mons à Mons-en-Baroeul », disponible sur le site : egis.fr, consulté le 28/11/2014.



Bordeaux : le quartier des Aubiers

Concernant l'emploi, la part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi est de 44,3% et la part des emplois précaires parmi les emplois est de 28,4%. Si nous focalisons le regard sur la population féminine, celle-ci est majoritairement concernée par les emplois à bas revenus et les contrats précaires. Le taux d'emploi des femmes est de 37,2% et la part d'emplois précaires par les femmes ayant un emploi est de 26%. Aussi, la part des femmes sans diplôme ou diplôme inférieur au baccalauréat est de 74%. Là aussi, elles sont plus nombreuses à être sans diplôme, car si le chiffre est important, il est de 71% pour la part totale de la population.

En 2011 est lancée la rénovation urbaine du quartier des Aubiers-Le Lac. Tout comme le Nouveau Mons dans le Nord, ce quartier existe depuis plus de 40 ans et n'a jamais fait l'objet d'une rénovation urbaine. Une première concertation avec les habitants est lancée en 2011, et le projet consiste à requalifier les espaces, réaménager les espaces verts, réhabiliter les logements et engager les travaux du tramway afin de rendre le quartier accessible. En 2014, le point info Aubiers-Le Lac a été créé en son coeur afin d'offrir aux habitants des informations quant à la rénovation du quartier.

Arcueil : ancienne banlieue ouvrière, entre paupérisation et gentrification

Située dans le département du Val-de-Marne, la commune d'Arcueil accueille en 2011, 20 100 habitants. La ville d'Arcueil est la seule dans notre évaluation qui n'a pas déterminé un quartier d'exploration pour les marches. Nous présentons alors des chiffres concernant la ville dans sa globalité.

En 2011, les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sur la ville sont les employés (19,8%), les retraités (18,9%) et les personnes sans activité professionnelle (17,4%). Les professions intermédiaires, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont ensuite les plus représentés ; respectivement à 16,2% et 15,6%. Les femmes appartiennent essentiellement aux catégories employés, retraités et sans activité professionnelle. Le chômage touche 14,3% de la population d'Arcueil, le taux de chômage des femmes étant de 13,8%.

Comme pour les autres sites qui sont des quartiers de ville, Arcueil rassemble plusieurs quartiers qui concentrent et répartissent des populations aux catégories socio-professionnelles différentes. Deux quartiers prioritaires existent à Arcueil : le quartier du Chaperon Vert (2 500 habitants) et le quartier Irlandais-Paul Vaillant Couturier-Cherchefeuille (nombre d'habitants non déterminé par le SIG). Les principales constructions de la ville datent de l'après Seconde Guerre Mondiale, 64,3% des résidences principales ayant été construites entre 1946 et 1990. 66,9% de la population d'Arcueil est locataire.

Arcueil fait partie de ces villes entourant Paris qui connaissent un processus de gentrification, c'est-à-dire des villes accueillant de plus en plus des populations issues des classes moyennes ne pouvant se loger à Paris. La part des cadres et professions intellectuelles supérieures passe par exemple de 11,4% en 1999 à 15,6% en 2011. Ce phénomène devrait cependant faire l'objet d'une analyse plus approfondie mais qui n'est pas au cœur de cette enquête.

Sentiment d'insécurité et stratégies de contournement

Quel que soit l'âge des habitantes, il apparaît que celles-ci habitent la ville ou le quartier concerné depuis plus de 10 ans. Ce sont les femmes les plus âgées (de 60 à plus de 70 ans) qui y habitent depuis le plus longtemps. Concernant les plus jeunes (30 et 37 ans), la répartition est double : l'une habite le quartier depuis moins de 5 ans, l'autre depuis plus de 10 ans. Ces chiffres constituent un indicateur permettant de mesurer et de comprendre plus en profondeur leur rapport à la ville aussi bien dans leurs représentations que dans leurs pratiques. L'ancienneté ou le fait d'être une nouvelle arrivante semble jouer un rôle dans ces rapports.

L'implantation sur le quartier en fonction de l'âge (calcul en effectifs)

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Non réponse				1	1
Moins de 40 ans		1		1	2
de 40 à moins de 50 ans		2		2	4
de 50 à moins de 60 ans	1		1	2	4
de 60 à moins de 70 ans				5	5
70 ans et plus				1	1
Total	1	3	1	12	17

Cette répartition entre habitantes de longue date et nouvelles arrivantes a été observée lors des différentes étapes des marches exploratoires.

Pour Amina, médiatrice formée aux marches, Bordeaux :

« Les gens là depuis plus longtemps se sentent plus en sécurité, ils ne vont pas vers l'extérieur, ils ne veulent pas sortir du quartier. Ce ne sont pas des gens qui vont être mobilisables. Et les gens qui sont là depuis très peu de temps, j'ai l'impression que quand on a une famille (avec le mari, la femme et les enfants), on se permet un peu plus que quand on a des femmes qui sont seules. C'est par rapport à mon vécu et à mes rencontres avec les femmes qui étaient par exemple toutes seules et qui ne voulaient pas participer. Elles ne se sentent pas en sécurité. Les femmes qui ne voulaient pas participer, elles sont seules, elles ont peur pour leurs enfants surtout. »

Dans cet extrait d'entretien, deux éléments interpellent : la question de l'ancienneté dans le quartier et la composition familiale des ménages. L'ancienneté dans le quartier forme un cadre social dans lequel les individus construisent un sentiment d'appartenance et une fierté d'appartenir au territoire (N. Elias, 1997). Comme le souligne Nicolas Bernard : « *Mais, de subie, la discrimination devient acceptée, puis entretenue et, enfin, fièrement revendiquée* » (N. Bernard, 2007, p.55). La relégation socio-spatiale génère un sentiment d'appartenance que les plus anciennes habitantes expriment à travers l'expression d'une fierté à appartenir au quartier.

Extraits du journal de terrain

Mercredi 18 février 2015, Bordeaux. Réunion de synthèse des marches.

Ce sentiment d'appartenance est par exemple porté par une habitante de Bordeaux, Marie-Ange, qui intervient à plusieurs reprises. Elle apparaît dans le groupe comme une mémoire du quartier. « *Moi, j'habite le quartier depuis 28 ans. Avant le quartier n'était pas sale. Aujourd'hui et ça depuis une dizaine d'années, les gens jettent les poubelles par les balcons.* » Si le sentiment d'appartenance de Marie-Ange s'exprime par son ancienneté dans le quartier, il est cependant et en même temps contrebalancé par un rejet de celui-ci. Lors de la réunion, elle exprime le fait qu'elle n'a jamais voulu que sa famille fréquente le quartier, notamment sa fille. Elle refuse que sa fille, aujourd'hui adulte, ne fréquente les autres personnes.

De son côté, Angèle dit qu'elle n'habite pas le quartier depuis longtemps. Elle accompagne ses enfants à l'école, c'est ce seul trajet qui lui permet de connaître les lieux. Les marches lui ont permis de « *découvrir le quartier* », de « *découvrir des endroits dans lesquels je ne serais pas allée.* »

Si pour les femmes les plus anciennes du quartier le fait d'habiter oscille entre sentiment d'appartenance et rejet du lieu de vie, pour les nouvelles habitantes, le dispositif des marches est perçu comme un moyen permettant de découvrir le quartier ou encore de créer du lien social. Dans les observations et les entretiens, il apparaît également que ce sont les nouvelles habitantes qui nourrissent le sentiment d'insécurité le plus fort.

Pour Amina, médiatrice formée aux marches, Bordeaux :

« *Je me dis qu'est-ce qu'ils font ces mecs là à ne rien faire ? Je me posais la question : est-ce qu'ils ont la parole ? Ils sont là c'est un fait, mais pourquoi ils sont là ? Je me suis rendue compte que les femmes qui habitaient là depuis longtemps, elles n'avaient pas de problèmes par rapport à ça. Elles les ont intégrés dans leur paysage. Par contre, ce sont celles qui sont là depuis très peu de temps, elles ne passent jamais à la tombée de la nuit. Celles à qui cela pose le plus de problème ce sont celles qui sont là depuis moins longtemps.* »

Qu'elles soient nouvelles habitantes ou anciennes, toutes mobilisent des stratégies de contournement vis-à-vis des lieux dans lesquels elles peuvent se sentir en insécurité. 64,7% des 17 femmes interrogées disent ne pas se sentir à l'aise dans certains endroits, même si 76,5% d'entre elles n'ont jamais été victimes d'insultes ou de menaces. Si les raisons du malaise sont multiples, certaines d'entre elles se réfèrent à des espaces-temps spécifiques. La présence de groupes de jeunes (41.2%), de trafic (29.4%), d'un groupe d'hommes sans autre présence de

femmes (29,4%) sont quelques raisons de ce malaise. A cela, une temporalité s'ajoute : la nuit (29,4%). Ainsi, une présence jugée insécurisante ou encore un espace mal éclairé incitent les femmes à user de stratégies de contournement assurant un parcours sécurisant.

Extraits du journal de terrain

Creil, jeudi 18 décembre 2014. Exercice de cartographie

Brigitte, habitante du quartier du Plateau Rouher depuis de nombreuses années indique que, pour aller à la gare, elle ne passe pas derrière le lycée car cet endroit est trop dangereux. Le square qui l'entoure n'est pas éclairé, il y a du trafic de drogues. Pourtant, passer par ce lycée et ce square lui permettrait de ne plus faire un détour qui rallonge son parcours de plus de 30 minutes. Si elle ne faisait pas de détour, son trajet prendrait 20 minutes.

Arcueil, samedi 10 janvier 2015. Exercice de cartographie

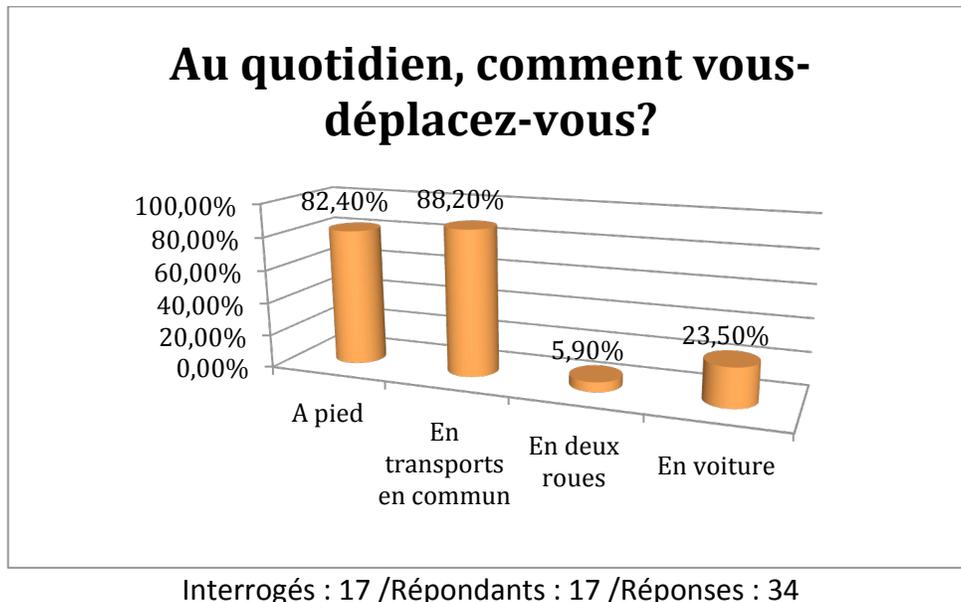
Agnès dit « *qu'il y a des endroits sur Arcueil où on ne se sent pas en sécurité. Je regarde derrière moi s'il n'y a pas quelqu'un de bizarre.* » Aussi, en fonction des quartiers, elle se sent plus ou moins en insécurité. Ce sentiment varie en fonction de la présence ou non des « bandes de jeunes » et du trafic de drogue ; cela l'incitant à faire des détours et ainsi à changer son trajet initial.

Jennifer, étudiante, indique que « *dans Arcueil, on ne se sent pas en sécurité quand je rentre le soir, surtout le soir.* » Elle n'a jamais été agressée mais elle a peur.

« *Les lieux publics n'apparaissent donc pas uniquement comme un espace de violences physiques. Ils sont aussi d'une certaine manière l'espace de violences symboliques, psychologiques parce qu'un certain nombre des interactions qui s'y jouent porte une menace qui pèse, au-delà du moment où elles se produisent* » (Condon, Maillochon, Lieber, 2005, cité dans B. Alidières, 2010). S'il y a un lien de cause à effet entre sentiment d'insécurité et stratégie de contournement, il convient de souligner que ces deux facteurs déterminant le rapport à l'espace dépendent d'un processus d'intériorisation en partie lié à l'ancienneté dans le quartier. En effet, les nouvelles habitantes déclarent participer au dispositif des marches notamment à cause de ce sentiment d'insécurité. Pour les habitantes les plus anciennes, les stratégies de contournement mises en place semblent aller de soi. Au fur et à mesure de l'implantation dans le quartier ou la ville, les femmes intériorisent et incorporent le fait qu'il va de soi de faire des détours ou encore de ne pas lever le regard vers des jeunes ou des hommes présents. Les stratégies de contournement sont au fur et à mesure intégrées à la fois dans une géographie physique mais aussi mentale. Les habitantes construisent une « *vigilance mentale* » qui engendre des stratégies d'évitement de certains espaces (S. Condon, 2005, p.288). « *Aussi, il apparaît que les raisons des peurs déclarées par les femmes ne sont pas forcément liées à une expérience personnelle d'agressions physiques mais à une violence de genre. Cette forme de violence n'a pas besoin d'être perpétrée pour s'exercer : elle peut prendre des formes souvent qualifiées d'anodines mais qui rappellent constamment le risque d'atteintes sexuelles* » (S. Condon, 2005, p. 288). Le sentiment d'insécurité vécu par les femmes n'est donc pas « naturel » mais est le résultat d'un processus d'intériorisation et d'incorporation d'une violence de genre qui s'exprime.

Une mobilité inhérente à la vie domestique et professionnelle

Différentes études sociologiques montrent que la ville valorise aujourd'hui le tout automobile, cela engendrant de l'exclusion et de la marginalisation pour certains. Christophe Gibout, dans un article consacré à la « sur-mobilité » note que ce sont les femmes qui sont principalement touchées par la discrimination à la mobilité (S. Denèfle, 2004). La mobilité devient alors en soi une « contrainte » car elle oblige les femmes issues des quartiers populaires à dépenser du temps pour se déplacer afin d'accéder notamment à l'alimentaire (souvent situé en périphérie de ville).



Ce graphique montre que la ville est essentiellement appréhendée à pied (82,4%) et en transports en commun (88,2%). Les femmes se déplacent pour les trajets professionnels et familiaux. Se rendre à son travail, se déplacer à la mairie pour les démarches administratives, accompagner les enfants à l'école, se rendre chez le médecin, aller à la bibliothèque, aller faire les courses sont les activités du quotidien.

Extrait du journal de terrain

Creil, jeudi 18 décembre 2014. Exercice de cartographie.

Lors de ce premier temps, six femmes sont présentes. S'appuyant sur l'exercice de cartographie, plusieurs d'entre elles soulignent le fait qu'elles parcourent la ville essentiellement à pied. C'est le cas de Brigitte qui dit « *je fais tout à pied. Je fais neuf kilomètres par jour* », entre son emploi, le kinésithérapeute, l'hôpital ou encore le cimetière et la gare où elle se rend régulièrement. Si elle utilise la voiture, c'est celle de son mari, qui la conduit. Idem pour Rachida qui se déplace essentiellement à pied et en bus. Ses trajets quotidiens la font se déplacer entre les écoles de ses enfants, les courses alimentaires, les centres administratifs ou encore l'activité sportive de sa fille. Aussi, Yamina indique tout faire à pied. Arrivée en France en 2003, elle arpente Creil et les villes alentours pour faire ses courses. Comme pour se justifier, elle indique que la marche est bonne pour la santé et qu'elle est en bonne santé.

Le fait d'habiter des quartiers prioritaires de la ville assigne à demeure. Circuler à pied ou en transports en commun limite les déplacements, cela étant renforcé par le fait que les quartiers sont périphériques au centre-ville et à la ville dans sa globalité. La mobilité est ainsi restreinte au quartier habité, et limitée par l'offre de transports et la précarité dans laquelle vivent les femmes. C'est pourquoi nous pouvons parler d'assignation à résidence à propos des populations les plus pauvres et précaires. Cette assignation est à la fois objet de représentations sociales (génératrices de frontières mentales) et expression d'une réalité objective (N. Bernard, 2007).

Qu'est-ce qu'un endroit sûr ?

À travers les observations et les questionnaires, il nous a semblé intéressant de relever ce que les femmes caractérisent par « un lieu sûr », un espace dans lequel elles se sentent et sont en sécurité. Ici, ce sont notamment les **représentations sociales de l'espace** qui sont abordées ; représentations sociales qui opèrent comme levier d'expression et de préconisations des femmes.

Dans le questionnaire, l'item « Pour vous, qu'est-ce qu'un endroit sûr ? » dévoile des systèmes d'opposition révélateurs du rapport à l'espace. Trois thématiques organisent ces systèmes :

- L'aménagement urbain ;
- Le rapport à l'« Autre » ;
- L'esthétique.

	Perception positive	Perception négative
Aménagement urbain	Eclairage Propreté /hygiène « Une ville bien éclairée » « Un endroit propre »	Sombre /Nuit Sale « Un endroit où je peux circuler librement surtout la nuit sans crainte » « Le soir, dès qu'il fait nuit, on ne sort plus »
Rapport à l'Autre	Interconnaissance Sécurité policière Une « bonne présence » Liberté de circulation « Un endroit où on est accueilli, où on connaît des gens » « Où y'a du monde » « Un endroit bien fréquenté »	L'Autre inconnu, étranger Des regroupements (jeunes, hommes, trafic de drogues) Des regards insistants « Pas de regroupement » « Un endroit sans regards » « C'est de pouvoir circuler librement sans avoir l'impression de trop ou d'être dévisagée »
Esthétique	Beauté du lieu « Une jolie pelouse », de « jolies fleurs » « Peindre avec des couleurs des transformateurs, pour que ce soit plus beau, moins déprimant »	Un lieu dégradé « Les pelouses sont défoncées par les roues des quads, il y a des détritrus, ce n'est pas beau » « C'est moche »

Un lieu dangereux et hostile est donc un lieu où le sentiment d'insécurité est nourri par des présences de personnes jugées « dangereuses ». Des regroupements de jeunes, d'hommes ou encore l'existence d'un trafic de drogue opèrent comme une occupation négative de l'espace. L'aspect esthétique est également important pour les femmes. Un endroit où l'on se sent bien doit être « joli » et « beau ». Ce point est étroitement en lien avec l'aménagement de l'espace qui évoque de manière positive pour les femmes des lieux aérés, dégagés pour la vue et la circulation. L'hygiène est un élément qui ressort également. Pour reprendre les travaux du géographe Guy Di Méo, nous avons bien affaire ici à un système de représentations dichotomiques révélatrices de la socialisation genrée. Si le regard des femmes est notamment un regard esthétisant, c'est parce qu'il renvoie à des attributs supposés féminins. En disqualifiant un espace d'un point de vue esthétique, les femmes justifient le fait de ne pas le fréquenter. *« Elles mettent l'accent sur la cohérence et l'intérêt d'usage des espaces urbains de leurs pratiques, afin d'en signifier toute la valeur symbolique »* (G. Di Méo, 2013). Ce système de représentations et de pratiques dichotomiques, nous le verrons par la suite, est concomitant avec des éléments soulevés par les femmes lors des marches et par les préconisations qui ressortent lors des restitutions aux élus.

Pourquoi participer aux marches exploratoires ? L'amélioration de la vie du quartier et le souci de l'autre

À la question « Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer ? », les 17 habitantes ayant répondu au questionnaire ont notamment mis en avant le fait qu'elles souhaitent améliorer la vie de leur quartier. Le sentiment d'appartenance au territoire est clairement affiché. Deux autres raisons apparaissent également : pouvoir prendre la parole à travers ce dispositif et pouvoir rencontrer d'autres habitantes. Ce qui est en jeu est l'implication de soi dans son espace de vie et la volonté de créer du lien social en rencontrant des habitantes qui partagent la même expérience de la ville. Le lien au quartier – affectif, associatif, etc. – est le moteur qui active la participation.

Extraits du questionnaire :

« C'est l'amour de mon quartier, la tranquillité. »

« Je suis une habitante du quartier, j'aimerais bien que mon quartier devienne sécurisé et propre. »

« Pour améliorer le quotidien de notre ville. »

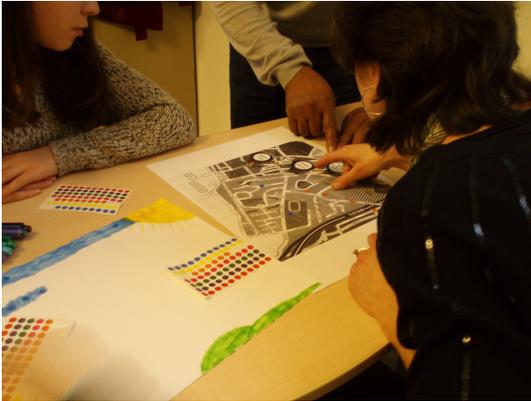
La question de la parole et de la possibilité de pouvoir dire des choses est également présentée comme un élément favorisant l'engagement dans la démarche. La vie quotidienne est le support, pour elles, de cette prise de parole. Aussi, ce qui fait que les femmes viennent une première fois révèle une multitude de variables à prendre en compte. Les motivations sont différentes. Lors de nos observations, nous avons pu voir qu'elles viennent parce qu'elles ont été mobilisées par les structures sociales, qui les connaissent car elles en sont des usagères, qu'un de leur proche a été victime de violence, qu'elles souhaitent se sentir en sécurité dans leur quartier.

Extraits du questionnaire :

« *Que les femmes ont leur mot à dire, ce sont elles qui fréquentent le plus les rues et les environs.* »

« *Pouvoir dire ce qu'on pense, rencontrer du monde, échanger avec d'autres femmes.* »

La première étape des marches qu'est l'exercice de cartographie nous permet de voir que le sentiment d'appartenance nourri par les femmes à leur quartier est un vecteur qui permet de prendre une première fois la parole et de pouvoir partager avec les autres femmes leurs expériences du quotidien.



L'exercice de cartographie : un premier repérage et une première prise de parole

Plusieurs temps ponctuent l'exercice de cartographie : un premier durant lequel les habitantes accompagnées des médiateurs et autres professionnels des structures repèrent les points et les trajets sur lesquels elles se sentent plus ou moins en sécurité /à l'aise. Suit un temps de mutualisation durant lequel chaque tablée présente son travail à l'assistance. L'objectif est de définir une zone de marche après délibération.

L'expérience du quotidien engage un premier lien entre les habitantes et les médiateurs qui utilisent la méthodologie apprise lors des journées de formation. Il faut noter que lors de ces premiers exercices de cartographie, les professionnels ont le plus souvent été plus nombreux que les habitantes elles-mêmes. Par exemple, lors de l'exercice réalisé à Creil, 19 personnes étaient présentes dont 13 acteurs institutionnels et 6 femmes. Les médiateurs et autres professionnels, lors de cet exercice, investissent plusieurs rôles afin de permettre la réalisation : ils interviennent comme intermédiaires en apportant la méthodologie de travail, ils se positionnent comme habitants /piétons et certaines médiatrices investissent leur rôle de femme afin de faire partager des expériences communes. Cet exercice nous permet de dégager le sens de la participation des femmes dans le dispositif : elles veulent améliorer la vie du quartier en termes de sécurité, propreté, aménagement de l'espace ou encore de lien social.

« *En tant qu'habitante, je m'implique dans cette marche avec d'autres mamans de quartier pour un changement dans la vie quotidienne, la nôtre et celle des autres.* »

(Extrait du questionnaire)

Dans leurs motivations et les constats que les femmes font de leur environnement, l'« autre », et le souci pour l'autre, est une donnée essentielle. Elles participent pour le « *bien être du quartier* » (extrait du questionnaire) et des « autres » auxquels il faut être attentif. Si l'expérience personnelle de la ville et du quartier est à prendre en compte, les femmes apportent une dimension collective à leur participation. C'est une **identité pour l'autre** qui entre en compte : les enfants, les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les autres femmes. L'autre « vulnérable » doit être protégé face à l'autre « qui dérange » : les jeunes et voisins bruyants, les personnes jetant les papiers par terre, les voisins jetant leurs détritiques par les fenêtres, les automobilistes... Le souci de l'autre précède le souci de soi. Comme le souligne la sociologue Beverly Skeggs dans son ouvrage consacré à la question de la « respectabilité » des femmes blanches des classes populaires, les femmes « *n'ont pas accès aux préoccupations égocentriques* » (B. Skeggs, 2015). Leur socialisation tournée vers l'autre se traduit par l'élaboration de stratégies engendrant un sentiment d'elles-mêmes « *doté de valeur* » (B. Skeggs, 2015). Le souci de l'autre devient donc une disposition que l'on attend d'elles, une disposition relative à leur position dominée. Il faut donc être attentive à l'autre vulnérable, parce qu'elles le sont elles-mêmes au final.

Ainsi, ce sont plusieurs rôles et statuts qui sont investis par les femmes et les professionnels. Ils sont à la fois vecteurs d'identité (car intériorisés par les femmes) et attribués aux femmes par le biais du dispositif. C'est-à-dire que ce dernier implique et détermine des rôles qui doivent être *ipso facto* mobilisés – et conscientisés – par les habitantes. Ces rôles et statuts sont nombreux, mais peuvent être catégorisés en trois types d'affiliation : une affiliation de genre (qui renvoie au statut de femme et aux inégalités de sexe), une affiliation au territoire (qui renvoie à celui d'habitante et donc au local et à l'« expertise » du quotidien d'un territoire) et une affiliation de droit citoyen (qui renvoie à la sphère publique et donc à l'implication de chacun dans son exercice de la citoyenneté). Ainsi, les affiliations identitaires que suppose le dispositif sont diverses et variées : jeune femme, mère de famille, usager des structures sociales, piétonne, retraitée, immigrée, femme active, etc. La participation implique dès lors de mobiliser l'expérience de la ville comme support et vecteur de ces différentes affiliations.

Les effets du dispositif expérimenté

Dans cette partie consacrée aux effets du dispositif, deux points d'analyse ont été dégagés. Le premier concerne la place et le rôle joués par les médiateurs dans la mise en œuvre des marches. Le second s'attache à analyser l'impact du dispositif sur les femmes. Nous verrons que les médiateurs jouent un rôle d'interface entre les instances institutionnelles et les habitantes, place renforçant leur pouvoir d'agir sur le territoire. Ensuite, nous proposerons une analyse du dispositif du point de vue des injonctions qui sont faites aux habitantes : participation, autonomie et émancipation.

Parce que ce sont les professionnels formés aux marches qui portent le projet sur les territoires, qu'ils occupent un rôle d'intermédiaire entre les élus et les habitantes, il semble important de rendre compte de l'action de ces professionnels (techniciens de la collectivité, acteurs associatifs, professionnels de l'action sociale, médiateurs et médiatrices sociaux) dans le dispositif. En effet et à travers eux, il s'agit de saisir les interactions et les relations sociales qui opèrent. Nous verrons comment ils « *ajustent, adaptent ou transforment, en fonction de contingences structurelles et institutionnelles et en fonction de choix individuels, les dispositifs dits de médiation* » (F. Ben Mrad, 2004, p.247).

Nous travaillerons à partir d'une des définitions données par le sociologue Fathi Ben Mrad des dispositifs de médiation sociale : « *Leur but est, d'une part, de rétablir par la présence d'un tiers les communications nécessaires à une meilleure entente des parties et, d'autre part, d'apaiser ou de modifier une situation antérieure jugée insatisfaisante* » (F. Ben Mrad, 2004, p.232).

Un renforcement du pouvoir d'agir des médiateurs

Pour Farid, Mons-en-Baroeul :

« La formation, la prise de parole, c'était quelque chose d'excellent que nous-mêmes on a pu utiliser, c'est un plus pour nous. »

Travailler avec un organisme national, c'est gagner en légitimité. Échanger avec d'autres médiateurs travaillant sur différents territoires est un moyen de prendre de la distance avec le sien. De plus, l'ensemble des partenaires devient réseau mobilisable. Un pouvoir d'agir et une reconnaissance que certains médiateurs perçoivent comme une forme de crédibilité. Une crédibilité vis-à-vis des élus et des politiques mais aussi une crédibilité vis-à-vis des habitantes.

La médiation est un « *processus de création et de réparation du lien social et de règlement de conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose* » (Définition européenne, 2000). La médiation sociale concerne deux thématiques : l'exclusion au sens large et le vivre ensemble (J-M. Stébé, 2012). À travers ces éléments de définition, nous pouvons voir que la médiation touche au « conflit » et au lien social. Qui dit conflit sous-entend lien, et que ce lien est à « réparer ». Mais ce lien a-t-il déjà existé ? Si la médiation a une intention politique (J-M. Stébé, 2012), est-elle opérante ? Comment s'incarne-t-elle ? Le médiateur est-il réellement neutre ?

Nous verrons que, aussi attentifs et performants soient-ils, les médiateurs ne remédient que partiellement à la distance politique, sociale ou de genre à laquelle se retrouvent confrontées les femmes en marche ; cela étant accentué par le fait qu'ils occupent des missions différentes sur les territoires.

Des missions et des places différentes

Ceux qui sont nommés médiateurs n'occupent pas la même place dans le réseau d'acteurs, ne disposent pas des mêmes moyens, n'ont pas la même proximité avec les élus, n'ont pas les mêmes informations. À leur appartenance à différents services de la mairie (citoyenneté, égalité homme-femme, sécurité) ou à des associations, viennent s'ajouter des formations et niveaux d'études extrêmement variés. Ces différences se retrouvent notamment dans les descriptions que les médiateurs eux-mêmes font de leur mission et ont un impact sur la place laissée aux habitantes.

Certains d'entre eux se centrent davantage sur leur place de tiers dans les relations entre habitants d'un quartier, répondant ainsi à l'objectif de « lien social entre habitants des quartiers prioritaires des politiques de la ville ».

Pour Sarah, Bordeaux :

« Je suis médiatrice sociale. Notre activité est de faire le lien social entre les habitants d'un quartier donné. »

D'autres évoquent davantage leur rôle de transmission des informations du haut vers le bas. Cette transmission est la traduction de la parole d'« experts » qui réfléchissent à rendre le quartier accessible à ceux qui y vivent.

Pour Nicolas, Bordeaux :

« Moi mes missions c'est l'accueil, l'information des habitants sur le projets. Habitants qui ont plein de questions au-delà du projet urbain : culture, emploi. Nous on n'a pas ces missions-là. Et donc on oriente le public sur les acteurs du territoire. »

Pour d'autres enfin, il s'agit de faire remonter aux politiques les informations sur le territoire. Ici, ce sont donc les médiateurs qui se positionnent comme experts du diagnostic territorial.

Pour Hassan, Bordeaux :

« Veille sociale. Je suis médiateur social. Veille sur l'ensemble d'un territoire bien donné. Territoire priorité de la ville. On arrive sur le territoire, on fait un diagnostic d'institution, on se présente, pour transmettre une information juste. Puis on travaille avec les habitants. On travaille sur les microconflits. Conflits de voisinage, médiation citoyenne. Notre mission n'est pas de régler mais de trouver un dialogue. On travaille aussi très très bien avec les élus. »

Si les missions des médiateurs sont explicitées différemment par les uns et les autres leur expertise ne semble pas la même, et encore plus si l'on se situe du côté des élus, des politiques ou si l'on se situe du côté des habitants. La reconnaissance du rôle de médiateurs par les éventuels partenaires va impacter la relation partenariale mais surtout la place laissée aux habitantes.

Un dispositif qui favorise le travail en partenariat et l'assise sur le territoire

Pour Nicolas, Bordeaux :

« Moi ce que j'en retire, c'est sur la question du partenariat qu'on a engagé avec les différentes structures partenaires. Pour moi, c'est une avancée importante, ce qui va permettre de construire une réflexion commune, d'aborder les problématiques du quartier. Même si on avait travaillé sur des projets ensemble, y'a un enjeu d'interconnaissance important. »

Pour Sarah, Bordeaux :

« Oui, car dans notre quotidien on travaille en partenariat. On est un relai d'information, ça suppose en amont une bonne connaissance de ce que fait l'autre. Du coup, les partenaires, on travaille avec eux. Ça a permis là de consolider, d'avoir une meilleure connaissance de nos partenaires, une consolidation de la participation. »

Pour Stéphanie, Bordeaux :

« J'en tire beaucoup de choses positives. Une lisibilité pour le public : les professionnels travaillent ensemble, ça crée une dynamique, sur comment on peut être complémentaires. Ça permet de mieux se connaître, de savoir ce que l'on fait, comment chacun met un bout de son projet, un bout de sa structure. Pour moi, ce sont des liens qui vont perdurer, une dynamique s'est créée. On se situe bien en termes de ressources. Connaître mieux l'autre permet de savoir sur quel axe, quelle thématique on va se retrouver. À terme, sur l'ensemble des projets, il y a ce projet commun et les autres. Chacun, quand il sera amené à construire un projet lié à ses missions, il fera plus facilement le lien vers les autres partenaires parce qu'il y a interconnaissance. »

Lorsqu'on interroge les médiateurs, deux mots reviennent de manière récurrente : « participation » et « partenariat ». Deux termes derrière lesquels se cachent des réalités très différentes. *« Le mot partenariat a des racines latines contenues dans le terme " partage ". Il est emprunté à l'anglais " partner " qui signifie une " personne associée à une autre " »* (P. Dubécho, M. Rolland, 2008). Le projet des marches exploratoires, de par son caractère « innovant », cautionné par le fait d'avoir déjà été testé à l'étranger, par la légitimité donnée par le Ministère et le Secrétariat d'État, et par la valorisation d'être soutenu par un organisme de médiation sociale au niveau national, présente toutes les caractéristiques d'un projet mobilisateur, raison valable à un travail en commun et donc un partenariat. Les bénéfices officiellement inscrits comme ceux de la « démocratie participative locale », *de l'empowerment*, de la communication ascendante et de la réappropriation de l'espace par et pour les habitantes, sont retraduits et investis par les médiateurs participant au dispositif. L'effet du dispositif sur le pouvoir d'agir des habitantes se transforme en pouvoir d'agir des médiateurs. Une des expressions de ce pouvoir d'agir se retrouve notamment dans les discours des médiateurs portant sur ce qu'ils ont appris du territoire et des habitantes. Pour la plupart d'entre eux, les marches viennent confirmer leur propre diagnostic du territoire :

Pour Farid, Mons-en-Baroeul :

Question : Avez-vous appris des choses sur le territoire ?

« Oui, on apprend toujours. J'ai appris beaucoup. J'ai confirmé ce que j'ai appris avant. Ça a confirmé ce que je pensais. Je n'avais pas dans ma tête les questions de sentiment d'insécurité. Y'avait un manque d'aménagement de la ville pour les femmes, pour les enfants et tout ça. »

Pour Stéphanie, Bordeaux :

« Oui, je pense. Notamment sur des perceptions liées au genre qui sont des questions sur lesquelles on n'avait jusqu'alors peu échangé, peu partagé. Oui, ce sont des choses sur lesquelles j'avais une lecture partielle, je n'avais jamais vraiment eu l'occasion d'entrer dans ces débats-là. (...) J'en n'avais pas pleinement conscience même si je le soupçonnais. C'était des femmes que je connais très bien, que je connais depuis longtemps. J'ai appris sur leur posture d'habitante, sur qui elles sont quoi... »

Difficile, quand les compétences professionnelles sont associées à la connaissance d'un public, d'accepter de ne pas tout savoir, et d'apprendre des choses sur ce public. Pourtant, et c'est peut-être une confirmation d'une forme de légitimité, clef de la confiance en leurs propres compétences, certains médiateurs expliquent avoir été surpris et avoir appris des habitantes. Ce qui entre notamment en ligne de compte ici est la reconnaissance d'un statut et d'une mission qui n'est pas toujours reconnue et valorisée.

Ce renforcement du pouvoir d'agir passe ainsi par l'acquisition et la confirmation d'un savoir et assure donc une forme de pouvoir (M. Foucault, 2008). Le déploiement des médiateurs à travers les marches est un moyen qui permet de renforcer et légitimer leur assise sur le territoire et de développer le partenariat avec les autres acteurs institutionnels. Le fait d'organiser les marches, de les cadrer, de distribuer la parole sont autant de moyens faisant des marches un **mécanisme de légitimation de leur action**.

Pour Sarah, Bordeaux (à propos de la décision d'une partie des femmes de monter une association d'habitantes du quartier des Aubiers) :

« Nous on veut rester en soutien, mais on doit en discuter entre nous, entre partenaires. Est-ce qu'il faut porter ou être là ? C'est une graduation, est-ce qu'on va être à 100% ? Comment elles auront besoin de nous ? On va les laisser. On trouve que c'est fragile donc on va se mettre d'accord entre nous sur qui va faire quoi. »

Dans cet extrait, il est intéressant de voir que les professionnels envisagent de décider « entre eux » de la manière dont chacun va se positionner dans ce nouveau projet qui vient des habitantes. La médiatrice se demande aussi « comment les habitantes auront besoin des médiateurs ». En effet, difficile d'imaginer que les habitantes ne puissent plus avoir besoin d'eux et donc de perdre leur légitimité et la possibilité de participer eux-mêmes à la vie quotidienne. La peur de « perdre le contrôle » n'est pas loin.

Pour Amina, Bordeaux :

« Le fait de créer une association, ça les bouscule un peu au niveau des instances, ils ont peur que ça leur échappe. »

En cela, les propos de Marion Carrel dans *Faire participer les habitants* illustre ce qui est en jeu ici : « *Réticence quant à la participation en France : cette hostilité se nourrit d'une peur de perdre le contrôle de ses projets* » (M. Carrel, 2013, p.32).

Aussi, pour maintenir leur légitimité d'action, les médiateurs mobilisent leur rôle de tiers pour contenir la parole des femmes et faire remonter aux élus des recommandations « entendables ». Il s'agit de faire tiers entre deux groupes (élus et habitantes) qui sont socialement éloignés. Cela passe par l'appropriation des normes de ceux qui sont au dessus d'eux, normes qui distinguent, pour les médiateurs et ainsi pour les habitantes, ce que l'on peut dire et ce que l'on ne peut pas dire. Les médiateurs font ainsi en sorte que les habitantes répondent aux attentes des élus, en filtrant et catégorisant les points d'observation et les préconisations. Elles participent donc dans un cadre bien déterminé, puisqu'elles ont intériorisé ce qu'on attend d'elles. Au travers des échanges, nous pouvons en effet distinguer ce que peuvent faire les élus et ce qui est de la responsabilité des habitantes :

« Il faudrait mettre des panneaux de signalisation », « baptiser une place qui n'a pas de nom », « mettre un enclos autour des jeux pour enfants », « les poubelles, ça c'est de l'éducation », « le jet des mégots, c'est personnel, on ne peut rien faire »...

Cette dimension est bien soulignée par les deux formatrices aux marches :

« Les professionnels sont en porte-à-faux, entre les habitants et les professionnels des villes, ils sont dans la crainte d'engager la ville au-delà de ce que la ville va pouvoir faire... Ils prennent trop de précautions, font des réunions assez longues. »

Ici, la légitimation opère sur deux niveaux : « *la légitimité dérivée de la reconnaissance sociale d'un pouvoir et la légitimité comme adéquation à des normes ou des valeurs* » (B. Bouquet, 2014). Il s'agit de reconnaître le rôle et le statut de médiateur dans la relation d'aide et la relation bureaucratique, et de répondre aux exigences techniques, administratives et politiques attendues d'une démarche participative. Pour les médiateurs, la légitimité recherchée et attendue est celle d'une légitimité professionnelle et spécifique au travail social : de « proximité », d'« intention/attention à la réalité de la vie vécue des personnes », d'« accompagnement », d'« action » et d'« expertise » « *liée tant à la compétence pour l'action qu'à la capacité à contribuer à la performance de l'institution et à la participation aux politiques sociales* » (B. Bouquet, 2014, p. 20).

Mobilisation des habitantes : entre innovation et caractère « chronophage » du dispositif

Les médiateurs sont très positifs lorsqu'ils parlent de la démarche, et ce malgré le peu de femmes présentes et leurs difficultés à mobiliser celles-ci. Ils soulignent deux limites dans la mise en œuvre du dispositif : la mobilisation des habitantes et le caractère chronophage de l'activité. Pourtant, en fonction des villes, les médiateurs peuvent investir des moyens innovants de mobilisation des femmes ; moyens qui permettent d'assurer la légitimité de la présence des médiateurs sur le territoire et donc de renforcer leur pouvoir d'agir.

Pour Nicolas, Bordeaux :

« Ce qui a pris le plus de temps et le plus d'énergie : la mobilisation des habitantes. Tout ce qui était l'accroche, aller à la rencontre des habitantes (c'est nécessaire pour un premier contact). Les relances tout au long du projet, surtout sur les deux premiers tiers du projet. Les relancer constamment, pour leur rappeler les réunions. Après on s'y attendait aussi, car c'est un quartier sur lequel il y a une difficulté à mobiliser les habitants plus que sur d'autres quartiers de la ville. »

Pour Farid, Mons-en-Baroeul :

« Pour les marches aussi on ne sait pas. Chaque jour de marches, on ne savait pas combien il y aurait de femmes. On fait la com', on remonte l'information, on appelle, mais on ne sait pas. Comme on n'était pas les quatre médiateurs à la fois, donc c'était difficile. »

Concernant la mobilisation des habitantes, s'il y a eu au départ une volonté de réunir des femmes qui ne sont pas des usagères des structures sociales, les médiateurs ont eu recours à plusieurs outils afin de faire connaître la démarche : stands de cartographie dans la ville (à des arrêts de tramway, à la sortie de supermarchés, etc.), affiches, flyers, articles dans la presse locale, etc.

Mon(s) Regard
la marche exploratoire des femmes sur la ville

Réunion d'information
Le mercredi 11 mars 2015 de 14h à 16h,
au Centre Social Imagine

Des Monsoises de tous âges et de toutes cultures parcourent la ville, posent et proposent un nouveau regard sur ses différents espaces et créent les conditions d'un mieux être en ville.

Les enfants sont les bienvenus, des activités leur seront proposées.

renseignements : 03.20.61.26.11
www.monsenbaroeul.fr

VOUS ÊTES LE DÉPT DE MONS-EN-BAROEUL
Mons en Baroeul
PROJET TRAMWAY VAL DE SARTHE

Affiche / Mons-en-Baroeul



Exemple de table de cartographie /Mons-en-Baroeul

Pour Hassan, Bordeaux :

« On a commencé par une cartographie, une carte des Aubiers, un agrandissement. On a dit " on va commencer par rencontrer les dames à la sortie des écoles, le bus ". La première journée était une grande déception. On a commencé par telle rue, on a oublié que les gens ne s'arrêtent pas à l'arrêt du tram. On a fait ça en ramenant des tables de camping avec quatre chaises, avec des confiseries. La première journée était un fiasco total. Sur l'ensemble des personnes, on a eu deux /trois personnes. On a dit " Mon dieu ! " comment on va faire ! Après on s'est rabattu sur les écoles, c'était un succès total. On ne cherchait pas les femmes qu'on connaît, on va chercher les femmes qu'on ne connaît pas. C'est pour ça qu'on a fait ça. Là c'était la réussite totale, on a questionné 125 femmes. On a eu 82 numéros de téléphone. »

(Au total, ce sont vingt cinq femmes qui ont participé aux marches ; toutes étant des usagères des structures sociales sur Bordeaux.)

Cependant, les médiateurs notent que ces approches n'ont que peu fonctionné, les obligeant ainsi à se reporter sur des habitantes déjà connues des structures sociales. Malgré l'innovation des démarches pour mobiliser, les médiateurs opèrent comme filtre de sélection des habitantes, ne réussissant au final à mobiliser que celles qu'ils connaissent de par leur activité professionnelle. Ce qui est regretté pour certains d'entre eux. C'est dans ce cadre qu'intervient le caractère chronophage des marches : appels téléphoniques pour rappeler les réunions, réunions en soirée, organisation des marches, organisation des marches de restitution, les médiateurs indiquent qu'ils ont passé « beaucoup de temps » à appeler et rappeler les habitantes au quotidien et à mettre en place la marche de restitution.

Pour Monique, Mons-en-Baroeul :

« C'est dommage, on n'a eu qu'une catégorie de femmes : celles qui participent aux activités de la commune. Pas de groupes d'adolescentes, pas de mères de famille, c'est une vision. L'échantillon, les femmes qui ont participé ne représentent pas la totalité des femmes de Mons. C'est dommage. L'organisation qu'on a choisie, en passant par le relais associatif, ce n'était pas du tout venant. »

Pour Stéphanie, Bordeaux :

« Je dirais que le bilan a été plutôt mitigé et que la mobilisation qui a été efficace a été de passer par des groupes existants, d'associations qui sont déjà implantées sur le quartier. (...) Le plus efficace : passer par des groupes existants. Notamment Mana avec le petit groupe de femmes, le centre d'animation aussi, à travers des femmes déjà présentes dans la structure, avec qui le lien est déjà construit, qui sont plus

facilement mobilisables. Et puis beaucoup par le relais individuel de chaque partenaire qui à un moment donné a su accrocher une, deux ou trois personnes. Mais par un lien déjà existant en fait. »

Certains médiateurs ont pris sur leur temps personnel pour assister et animer des réunions avec les habitantes. Cela rejoint le constat fait par le sociologue Manuel Boucher, analysant que face aux « politiques d'activation » (cf. *infra* « Participer et être responsable : une injonction d'autonomie »), les acteurs du champ social peuvent développer un « sur-engagement » qui les conduit à engager du temps, voire des moyens financiers, personnels (certains achetant par exemple les viennoiseries pour apporter de la convivialité aux réunions). En utilisant leurs réseaux professionnels, leurs compétences dans la relation d'aide sociale, les médiateurs ont utilisé l'ensemble des outils à leur disposition afin de faire en sorte que le dispositif soit rendu efficient. Ils sont également porteurs de responsabilité et au final tributaires d'une **injonction d'efficacité** dans la mise en place et la réussite du dispositif. Ils incarnent l'articulation de trois logiques : ils sont des « *auxiliaires de pacification sociale et culturelle* », des professionnels « au service de », et engagés dans une relation d'aide (R. Castel, M. Boucher, 2009). En effet, dans les marches, les médiateurs porteurs de l'injonction d'efficacité sont dans une démarche de pacification des rapports sociaux (et notamment des rapports sociaux dominants /dominés) à travers leurs interventions afin de « cadrer » le dispositif. Ils sont à l'interface entre les volontés ministérielles, municipales, institutionnelles (c'est-à-dire en fonction des objectifs de leurs structures) et des habitantes. Ils organisent et nourrissent la parole tout en étant les porteurs d'une ingénierie de la participation qui relève davantage d'un portage d'informations et d'une consultation des femmes que d'une démarche de co-décision. Ils sont également au service des populations et des instances municipales car leur assise sur les territoires leur confère une légitimité dans l'énonciation d'une parole experte. Enfin, ils sont engagés dans une relation d'aide, les marches leur permettant d'affiner leurs relations avec les habitantes. Il s'agit d'agir « pour leur bien » (propos de Sarah, Bordeaux).

Pour Sarah, Bordeaux :

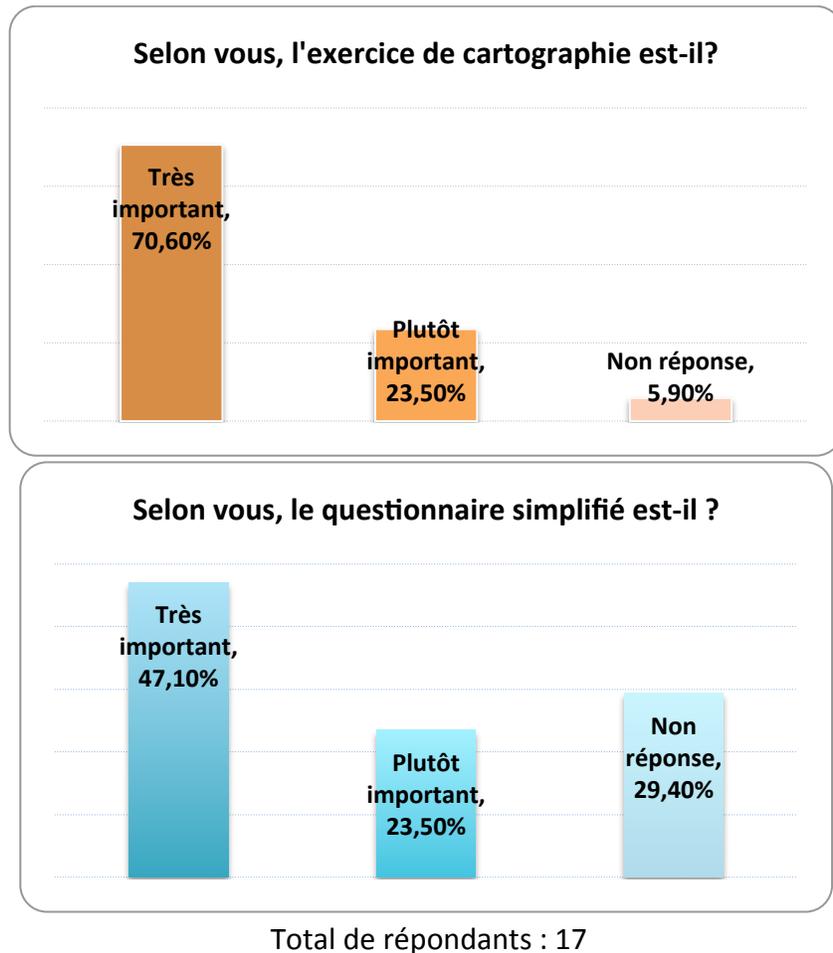
« On s'est mis à disposition, c'est tout à fait normal, on leur propose une démarche, certes c'est pour leur bien. Il faut qu'elles arrivent à l'étape actuelle d'arriver à l'heure à une réunion, elles ont pris maintenant conscience de l'importance de ce qu'elles faisaient. (...) On est un relai d'informations, ça suppose en amont une bonne connaissance de ce que fait l'autre. Du coup, les partenaires, on travaille avec eux. Ça a permis là de consolider, d'avoir une meilleure connaissance de nos partenaires, une consolidation de la participation. »

Ainsi, cette expérience de participation semble être un moyen de normalisation des habitantes, afin qu'elles répondent aux attentes des élus. Ce pouvoir de normalisation porté par les médiateurs s'effectue sur trois niveaux : dans leur sélection des habitantes, dans la traduction de l'opinion et de la demande des femmes, et enfin dans leur interprétation et leur investissement de la demande.

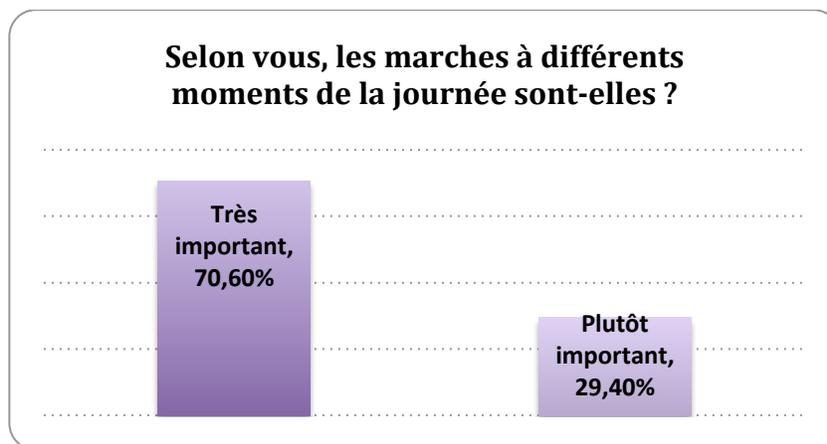
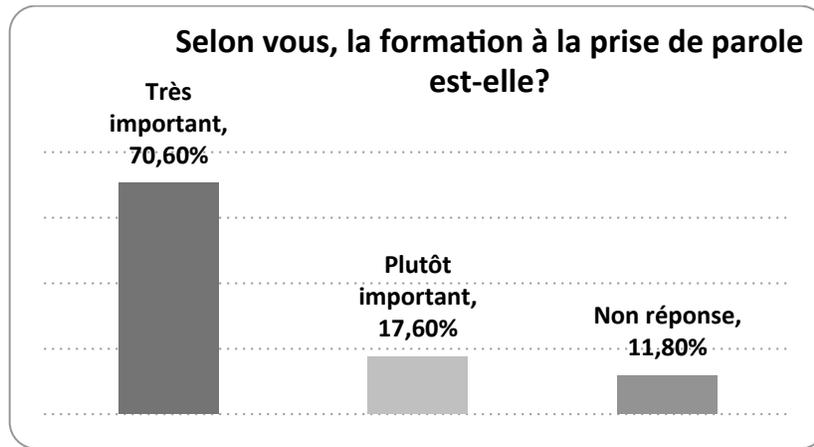
L'appréciation de la méthodologie par les femmes

Cette partie est basée sur les résultats des 17 questionnaires administrés. Avant de présenter quelques résultats relatifs à l'appréciation du dispositif, il est nécessaire de souligner que les

femmes ayant répondu au questionnaire sont celles qui ont été les plus actives dans la démarche. En effet, et nous le verrons plus loin, ce sont celles qui ont par exemple tenu un rôle lors des marches et qui étaient présentes à la restitution.

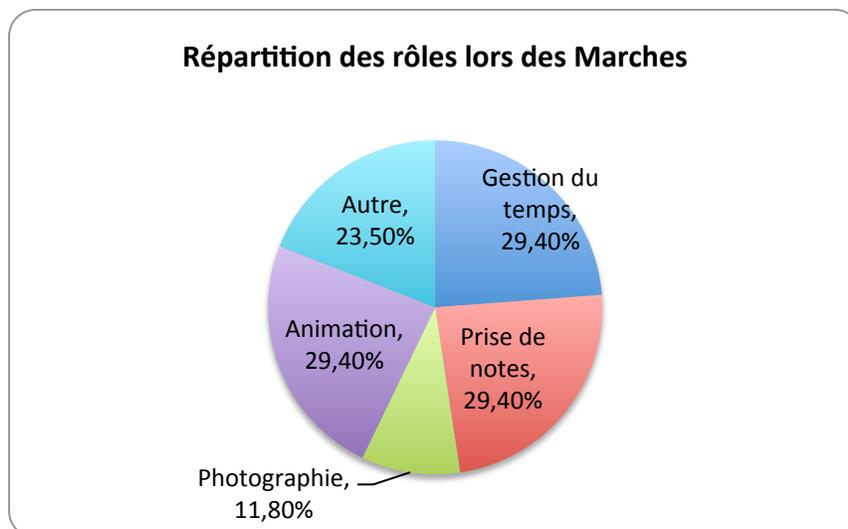


Les 17 femmes ayant répondu à ces questions s'accordent pour dire que les différents outils méthodologiques proposés sont « Très importants » ou « Plutôt importants » (sur 5 modalités de réponse possibles : « Très important », « Plutôt important », « Pas très important », « Sans importance » et « Sans opinion »). Par exemple, 12 d'entre elles estiment que l'exercice de cartographie est « très important » et 8 que le questionnaire simplifié l'est aussi. En effet, nous avons vu que l'exercice de cartographie est un moment durant lequel les femmes échangent sur leur expérience commune et quotidienne de la ville. Le questionnaire simplifié permet, lui, de poser des questions relatives au sentiment d'insécurité, au fait d'être à l'aise ou non dans un espace. Ces deux outils visent à faciliter **la prise de parole et l'échange entre les femmes**. Il en est de même pour la formation à la prise de parole qui est perçue positivement, 12 des répondantes l'estimant « très importante ». Les outils méthodologiques favorisant l'échange sont donc perçus positivement par les femmes ayant répondu questionnaire. Aussi, les marches à différents moments de la journée, sont-elles jugées à majorité « Très importantes » (12 réponses).



Total de répondants : 17

Par ailleurs, les femmes interrogées ont participé à deux marches en moyenne (1,93), les chiffres les plus importants oscillant entre une et deux marches. Treize d'entre elles (76,5%) étaient présentes à la marche de restitution et toutes sont intervenues lors de la présentation : en posant des questions (pour 9 d'entre elles), en présentant la synthèse (7) et en apportant des précisions (pour 5 d'entre elles). Il apparaît qu'elles ont toutes eu un rôle préconisé par la méthodologie lors des temps de marches. Le graphique ci-dessous montre qu'elles ont été (ou se sont) positionnées soit comme animatrice, « maître du temps » et écrivaine (24%).



La présence des médiateurs est perçue comme une aide permettant la réalisation des marches. À la question « Selon vous, quelles sont les fonctions des médiateurs ? » (question ouverte), 3 catégories de réponse ressortent majoritairement : ils sont là 1/ pour « accompagner » et « guider », 2/ pour « sécuriser », 3/ pour « relayer » les informations en vue de l'amélioration de la vie du quartier. Ils apparaissent d'ailleurs comme des interlocuteurs privilégiés lors des marches. Treize des répondantes déclarent avoir échangé avec les médiateurs lors des marches et pour quatorze d'entre elles avec les responsables du projet (ces deux statuts pouvant être portés par une personne qui est la fois médiatrice et porteuse du projet).

Extraits des réponses à la question « Selon vous, quelles sont les fonctions des médiateurs ? » :

« Nous avoir accompagnées dans nos marches pour aboutir à un projet d'amélioration du quartier. »

« Ils sont là pour nous accompagner, nous guider. »

« Leur présence nous sécurise. »

« Ils sont les coordonnateurs entre les élus et les habitants et le suivi des projets. »

Les outils méthodologiques proposés sont perçus et appréciés positivement par les répondantes. Tous ont en commun de permettre l'accès à la prise de parole et d'échanger sur les territoires.

La (non) utilisation du logiciel Medios

Quel que soit le site observé, Medios a été peu ou pas utilisé. Il doit servir à géolocaliser les lieux où les femmes se sentent en insécurité. Surtout, aucune des femmes ne l'a tenu entre ses mains, les médiateurs en étant les seuls utilisateurs (lorsque le logiciel a été utilisé). Pourtant, un des objectifs de France Médiation consiste via Medios à « Favoriser l'utilisation du numérique comme outil de citoyenneté ».

Par exemple, à Mons-en-Baroeul, la tablette a été utilisée par un médiateur lors de la première marche. Les habitantes ne l'ont pas essayée, c'est lui qui entrait les données au fur et à mesure. Les femmes remplissaient les différents autres rôles proposés par la méthodologie des marches : écrivain, photographe, gestion du temps. Nous pouvons noter que l'utilisation du logiciel n'est **pas intégrée à la méthodologie en elle-même**, il est présenté comme un outil à part.

Pour argumenter la non-utilisation du logiciel, les médiateurs mettent en avant sa **difficulté de manipulation**. Tablette trop petite, entrée des données difficile à réaliser, indicateurs difficiles à comprendre, sont les principaux éléments qui ressortent. Par exemple, sur un des terrains, un certain nombre de femmes ne comprenaient pas « nuisances olfactives ». Présenté comme non-accessible et difficile d'utilisation, les médiateurs ont alors proposé des séances de formations au logiciel et plus largement à l'informatique.

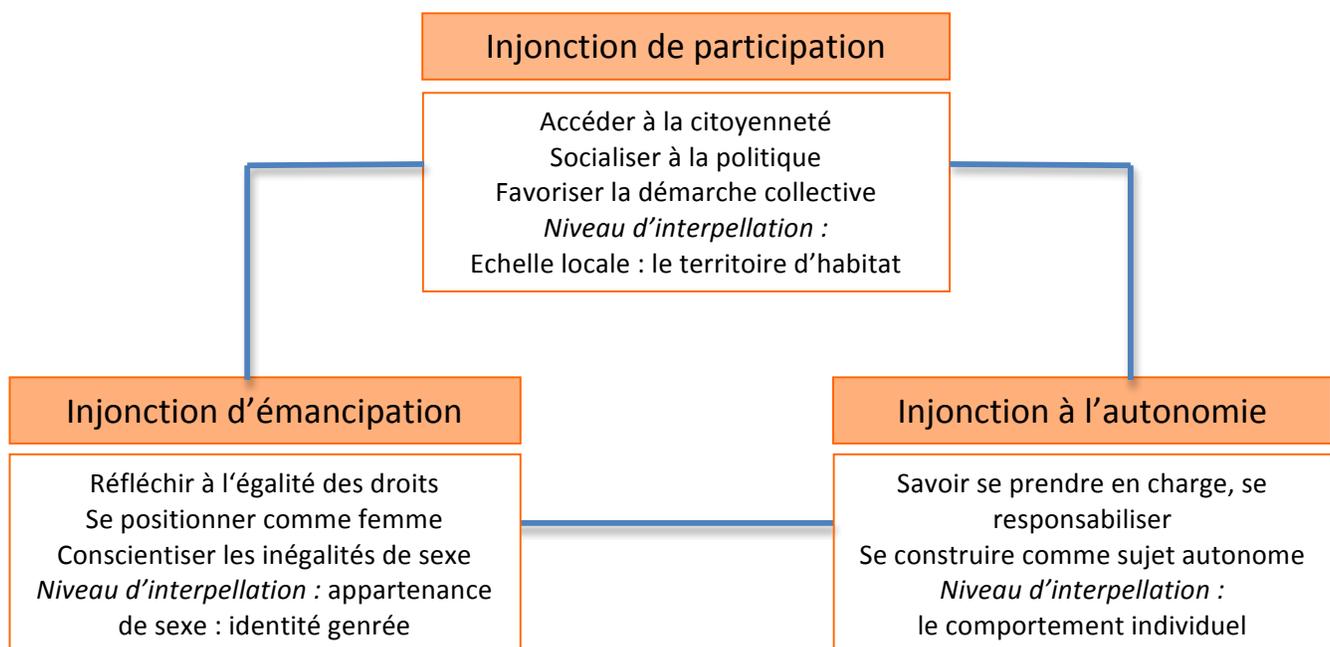
Au-delà du logiciel, il apparaît que les femmes connaissent pas ou peu les outils numériques de géolocalisation, à l'image de Google Earth (qui a été utilisé sur deux sites). Ainsi semble-t-il important de réfléchir et de penser le rapport des femmes au numérique. En effet, différents

travaux de recherche montrent que la question de l'égalité numérique reste toujours en suspens. Les technologies ne sont pas neutres, elles sont révélatrices notamment des inégalités sociales mais aussi des inégalités de sexe. En ce sens, la fracture numérique est double puisqu'elle concerne aussi bien l'appartenance sociale et que l'appartenance de sexe. « *Si, en effet, la fracture numérique de genre a été en grande partie comblée, au point où les femmes sont aussi nombreuses que les hommes à se servir d'Internet, les comportements révèlent encore d'anciens héritages et de nouvelles inégalités* » (A. Cosetta, 2012, p.401). Le support papier reste privilégié afin de prendre rapidement des notes ; rapport à l'écrit qui peut être également source et expression d'une vulnérabilité sociale. Cela passe par exemple pour certaines femmes par la formulation d'excuses sur leur « mauvaise écriture » et les « fautes » qu'elles peuvent faire.

Du dispositif « cadrant » à la participation des habitantes : potentialités et limites

Les marches exploratoires de femmes ont une visée participative que nous interrogerons dans cette partie. Est-elle efficace ? Le dispositif permet-il la mise en œuvre d'une logique « ascendante » ? Une prise de parole et une légitimité de parole des femmes ? À travers nos observations des quatre sites, nous faisons le constat que si la participation est possible, elle est cependant contrainte par une **triple injonction** qui agit sur les habitantes : une **injonction à la participation, à l'autonomie et à l'émancipation**. Elles sont concomitantes, c'est-à-dire qu'il existe entre chacune d'elles une relation de causalité et d'interdépendance.

Chacune interroge l'efficacité du dispositif et par son biais la question de la participation, et plus largement des rapports de domination entre les acteurs (élus, médiateurs, habitantes). Cette triple injonction peut être schématisée de la manière suivante :



Ce que nous pouvons voir, c'est que la participation, telle qu'elle est envisagée ici répond à une participation relevant de la « mobilisation » (M. Bresson, 2014). Elle est définie de la manière suivante : « *La participation est explicitement présentée comme un instrument de remobilisation et d'implication citoyenne des habitants, conforme aux objectifs de cette politique de recréer du lien social dans les quartiers dits 'sensibles'.* » (M. Bresson, 2014). Les marches exploratoires répondent bien à cette forme de participation car les élus restent en position de « décideurs », que l'échelle géographique privilégiée est « micro-sociale » et que la dimension individuelle est engagée à travers la formalisation des trois injonctions.

Entre les objectifs du Ministère de la Ville et du secrétariat d'État aux Droits des Femmes, ceux de France Médiation, ceux des municipalités, des associations, des médiateurs, les injonctions se multiplient et se répercutent sur les attentes qu'ont les uns et les autres par rapport aux habitantes.

Un levier d'action pour incarner une volonté politique ?

Dans les entretiens réalisés avec les médiateurs et les élus, il apparaît que les marches exploratoires s'inscrivent dans une histoire municipale et fonctionnent comme levier d'action vers d'autres instances participatives.

Paula Dumesnil, conseillère déléguée politique de la ville, Mons-en-Baroeul :
« *Le projet est un projet, une idée dans la continuité de ce qui constitue notre ADN : démocratie participative, proximité. Cette action n'est pas un OVNI. C'est quelque chose qui s'inscrit vraiment dans une démarche ancienne que j'ai repris à partir de 2008 qui concerne la participation des habitants, l'accès à la citoyenneté, la parole des usagers.* »

Pour Bordeaux, Arcueil et Mons-en-Baroeul, les marches fonctionnent comme un projet qui s'inscrit dans une temporalité passée, présente et à venir. Elles font parties des actions mises en œuvre par les municipalités pour faire participer les habitants : conseils de quartier, diagnostics en marchant, fonds de participation des habitants, balades urbaines, commissions permanentes, etc. Il s'agit pour les acteurs politiques de proposer des espaces réunissant les acteurs institutionnels et les habitants. Ainsi, les marches interviennent comme un dispositif « parmi d'autres » dans une histoire municipale.

Pour Catherine Martin, adjointe au maire en charge de la cohésion sociale, Bordeaux :
« *D'abord, les marches exploratoires, elles s'inscrivent dans une dimension de médiation du « aller vers » qui est complètement, on va dire, un pivot, un axe de toutes nos actions de développement social urbain. Donc les marches exploratoires aux Aubiers sont dans la logique de tout ce qu'on développe depuis de nombreuses années à Bordeaux.* »

Pour elle, le quartier des Aubiers représente un « enjeu politique fort » dans le cadre de la gestion urbaine de proximité. Ces enjeux liés au renouvellement urbain légitiment la mise en œuvre de projets comme les marches exploratoires et leur inscription dans une démarche plus large. Un premier argument est mis en avant pour expliquer l'intérêt et la spécificité des marches exploratoires : celui du renouvellement urbain et de la gestion urbaine de proximité.

Pour Paula Dumesnil, conseillère déléguée à la politique de la ville, Mons-en-Baroeul :

« C'est bien la rénovation, mais il faut accompagner le changement. On a focalisé sur les marches exploratoires dans une phase expérimentale sur le Nouveau Mons, pour garder le contact avec les femmes qui ont vu ce changement. »

Pour Nicolas, Bordeaux :

« Pour nous, c'était clairement une opportunité de travailler sur ce projet des marches exploratoires dans le cadre du projet de renouvellement urbain. Ça allait permettre d'engager des réflexions autour des travaux à venir sur le quartier. »

Pour Xavier, Mons-en-Baroeul :

« L'intérêt des marches exploratoires, c'est d'explorer un nouveau dispositif, de compléter le panel des outils qu'on avait ouvert, compléter le panel qu'on avait commencé à créer. On n'a pas utilisé les marches exploratoires en disant que ça répondait à un besoin fort des femmes, de s'exprimer sur leur territoire. On n'est pas partis de ça. On n'avait pas objectivé les raisons pour lesquelles les femmes ne vont pas dans l'espace public. »

Il est important de retenir le caractère « expérimental » de chacun de ces dispositifs. Les acteurs institutionnels les mobilisent comme support d'expression citoyenne, en évaluent les potentialités et les limites afin d'envisager et de mettre en œuvre de nouvelles actions qui selon eux répondraient le plus aux besoins des habitants. Après avoir présenté le projet des marches et des autres dispositifs comme un enjeu politique, l'élue de Bordeaux pointe par exemple les limites de ces actions, comme celle de la commission permanente de quartier qui réunit 40 personnes de chaque quartier de la ville (20 sélectionnées par le maire adjoint du quartier et 20 tirées au sort) :

« (...) les habitants sont faiblement représentés dans ces instances. Ils viennent peu. Je ne crois pas qu'aux Aubiers, je ne crois pas qu'ils sont allés au bout de la démarche pour ceux qui ont été tirés au sort. Ils ne sont pas venus parce que je pense qu'ils n'ont plus confiance en nous. Ça fait des années et des années qu'ils ont l'impression qu'il ne se passe rien. Ce qui n'est pas totalement faux même s'il y a eu le tramway, même s'il y a eu une réfection de voirie, même s'il y a eu des espaces verts. Ensuite, ils ne se sentent pas probablement à l'aise dans ces espaces-là. C'est pour ça qu'on est aussi en train de réfléchir aux conseils citoyens. »

L'enjeu politique se situe ici dans la reconnaissance par les habitants de la légitimité de l'action politique ; action et réponse qui passent par la gestion urbaine de proximité (aménagement de l'espace). L'élue de Mons-en-Baroeul parle par exemple d'un « acte politique » à propos de la mise en œuvre des marches exploratoires. Ainsi, les marches sont pour ces acteurs une nouvelle possibilité d'agir politiquement. Elles semblent alors fonctionner comme justification politique assurant la légitimité des autorités municipales et institutionnelles. D'ailleurs, ces dernières présentent deux caractéristiques faisant selon elles la plus-value du projet : son approche sécuritaire et citoyenne.

Pour Paula Dumesmil, Mons-en-Baroeul :

« Et moi j'étais intéressée à resserrer une action sur les femmes. Non pas pour mettre en avant que l'aspect purement sécuritaire, mais aussi pour travailler à la montée en compétences, pour une appropriation de l'espace public et de la parole publique. »

Pour Christophe, Mons-En-Baroeul :

« Je m'attendais à plus de sentiment d'insécurité, c'était le contraire. »

Ainsi, l'égalité des droits et la dimension genrée sont perçues comme des caractéristiques secondaires. Cette deuxième peut être appréhendée à travers le concept de sécurité et de sentiment d'insécurité. Elle n'est pas clairement affichée mais étroitement associée et naturalisée dans le rapport au sécuritaire. En effet, si nous faisons référence aux entretiens menés avec les deux élues, la dimension du genre n'est pas prégnante dans les discours. À propos de l'égalité des droits, Catherine Martin, nous dit : *« J'ai toujours un peu de mal avec ça... j'ai du mal à imprimer ça... C'est qu'elles l'ont dit, qu'elles ne circulaient pas dans certains endroits, qu'ils disent qu'ils se sentent mal regardés »*. Également, Paula Dumesnil pour la mairie de Mons-en-Baroeul indique : *« L'égalité des droits ? Trop tôt, pas maintenant. Cela demande plus de temps qu'une marche exploratoire. »*

L'approche citoyenne est le deuxième argument énoncé par les acteurs. Le vocabulaire relatif à la participation est repris et mobilisé dans les discours. Il s'agit « d'inverser la démarche » (chef du service prévention, Arcueil), de « co-construire » (Nicolas, Bordeaux), *d'empowerment* (Nicolas, Bordeaux), de « logique descendante » (Nicolas, Bordeaux), de « démocratie participative » (Catherine Martin, Bordeaux), ou encore « d'accès à la citoyenneté » et de « parole des usagers » (Paula Dumesnil, Mons-en-Baroeul). Les marches opèrent comme un levier d'action répondant aux exigences de participation qui irriguent les politiques de la ville et les politiques sociales. Elles sont aussi un levier d'action vers un possible essaimage du dispositif ou le retour à des dispositifs déjà existants (comme les diagnostics en marchant). Marches exploratoires sur d'autres territoires, marches exploratoires dans le métro, marches exploratoires pour adolescentes, marches exploratoires mixtes, marches exploratoires avec des enfants, diagnostics en marchant ou encore basculement vers des conseils citoyens, les marches font l'objet de « vœux » de la part des acteurs institutionnels. De plus, il est intéressant de noter que l'objectif de « participation » est souvent nommé comme se suffisant à lui-même. La participation est avant tout celle des habitantes. Il n'est que rarement question de la participation des élus ou de l'évolution du quartier ou de la ville. Si le dispositif peut être présenté et représenté comme un dispositif « parmi d'autres », il est l'expression d'une inflation des dispositifs à visée citoyenne. Porter de l'intérêt aux marches, en démontrer leur plus-value, c'est en souligner leur cohérence dans une histoire institutionnelle plus large, dans une offre de plus en plus importante de dispositifs et d'affirmer une légitimité d'action institutionnelle.

L'injonction de participation : de la légitimité d'une « parole experte »

Au départ, les attentes des femmes sont claires : elles souhaitent être écoutées et entendues par les instances municipales. Le vocabulaire utilisé dans les questionnaires à propos de leurs attentes vis-à-vis des marches est explicite. Il s'agit pour elles de « faire connaître », « pouvoir

échanger », « être écoutées », « montrer qu'on existe ». C'est leur rapport à la ville qu'elles souhaitent faire remonter. Le « quartier » est pour elles l'objet central de leur démarche.

« C'est de voir et montrer ce qui se passe dans le quartier. »

« Ce n'est pas mon intérêt, c'est un changement du quartier. »

« Pour améliorer encore et rendre plus fonctionnelle notre ville. »

(Extraits du questionnaire, question 33 : « Aujourd'hui et pour vous, quel est l'intérêt de cette démarche ? »)

L'injonction à la participation concerne l'accès à la citoyenneté et à son expression. Le dispositif des marches exploratoires érige en principe la démarche collective comme levier de participation. Ce qui est en jeu est notamment la socialisation à la politique. *« Être citoyen, c'est en effet non seulement être dans une relation avec un État, mais c'est aussi être membre d'une collectivité, à la fois juridiquement constituée et socialement construite »* (C. Neveu, 2004). Envisagée comme telle, l'injonction de participation viserait donc à ce que les habitantes concernées par l'expérimentation renouent avec l'exercice de leur citoyenneté, c'est-à-dire avec le sentiment d'appartenance à une collectivité et la reconnaissance de leur inscription dans la vie sociale et politique.

Propos de Nicolas, Bordeaux :

« Au moment où on met en place le local en avril 2014, on prend conscience de ça, des freins qu'on va rencontrer sur la question de la participation. Quand Justine, ma collègue de l'action développement social urbain vient me parler des marches exploratoires, je le vois comme une opportunité de s'engager dans un projet qui pourra favoriser la participation des habitants. » (...) « Ce qui m'a plu, c'est cette approche qui prône davantage les logiques du développement du pouvoir d'agir qui voudrait dépasser la dimension très descendante, la logique très descendante qui existe jusqu'à maintenant en France. »

Il s'agit d'inciter les habitantes à prendre la parole, à se positionner comme actrices de leur territoire. En les nommant et les présentant comme des « expertes de leur territoire » (expression récurrente lors des observations et des entretiens menés), les médiateurs et les élus visent à développer et favoriser la parole des habitantes.

Pour Paula Dumesnil, Mons-en-Baroeul :

« Après je ne suis pas venue sur les marches, peut être une fois pour saluer rapidement les habitantes. Je ne suis pas venue pour deux raisons : je n'étais pas forcément à ma place (pour ne pas orienter le discours) et pour qu'il y ait une parole libérée (ne pas avoir en face quelqu'un qui est sachant). Je ne voulais pas qu'on s'empêche de parler parce que je suis élue. L'idée n'était pas d'être dans des questions/réponses. C'est ça pour moi l'exercice de démocratie : elles ont dit des choses, elles les ont hiérarchisées. Tout ça pour une montée en compétences des femmes. »

Cet extrait d'entretien nous interroge à plusieurs niveaux : qu'est-ce qu'une parole citoyenne ? Qu'est-ce qu'une parole « libérée » ? Dans quel rapport social prend-elle sens et forme ? Comment les acteurs politiques se représentent-ils la démocratie, son expression, et le rapport à l'autre qu'elle implique ? Si l'expression de la démocratie est celle d'une parole libérée,

l'extrait d'entretien montre qu'elle doit cependant être « hiérarchisée » et construite afin d'être accessible et donc potentiellement entendable par le « sachant » que représente l'élue. Le concept de « violence symbolique » de Pierre Bourdieu nous permet d'aborder et d'analyser cette question de la « parole experte ». « (...) *le concept de violence symbolique s'applique à toutes les formes « douces » de domination qui parviennent à obtenir l'adhésion des dominés.* » (G. Mauger, 2006). En effet, l'exercice de la violence symbolique se fait par le biais du langage, elle s'exprime dans un rapport de communication. La parole « libérée » est ainsi une parole qui reprend le vocabulaire dominant : un vocabulaire technique (quand il s'agit d'aborder ce qui est relatif à l'aménagement de l'espace) et le vocabulaire du champ politique. Présenter un rapport écrit, utiliser le vocabulaire des acteurs institutionnels, mobiliser le vocabulaire associé à la démocratie participative circonscrivent une parole légitime qui ouvre à l'écoute du politique et de l'institutionnel. L'injonction de participation suppose donc une « montée en compétences » des femmes ; « montée en compétences » qui ne remet pas en question les rapports de domination et qui suppose que les femmes deviennent de « bonnes interlocutrices » face aux différentes instances municipales voire métropolitaines.

Paula Dumesnil, Mons-en-Baroeul :

« Mon objectif, c'est d'emmener les femmes à la métropole ; qu'elles rencontrent des techniciens, qu'elles exposent leur démarches, qu'on leur explique qui fait quoi. On ne peut pas s'investir si on ne sait pas ce que chacun fait. »

Christophe, Mons-en-Baroeul :

« La seconde difficulté a été de cadrer le groupe dans l'objectif. A un moment, c'est salon de thé, on parle de tout et de rien mais ce n'est pas inintéressant. Si tu veux, une des difficultés pendant les marches, c'est qu'elles sont nombreuses, elles partent dans tous les sens. C'est dur de rester canalisé. Y'a pas l'esprit de synthèse qui est évident pour eux, y'a une tendance à l'éparpillement. »

Il s'agit donc d'accéder au savoir – qui est selon des travaux du philosophe Michel Foucault l'expression du pouvoir (D. Eribon, 2011). « Prendre conscience », « être experte », « avoir une parole experte » sont les expressions qui reviennent le plus dans les discours des médiateurs formés aux marches. Cette expertise est celle de la vie quotidienne et du quartier dans lequel vivent les femmes. Le dispositif des marches cadre ainsi la parole, c'est aussi ce que nous avons pu observer lors des marches de restitution à travers plusieurs éléments de contexte. D'abord, **le rapport écrit qui est présenté est rédigé par les équipes** et validé par les femmes. Ces rapports reprennent un vocabulaire technique : « Favoriser la participation et l'expression citoyenne » (rapport d'Arcueil), « favoriser les synergies et tendre à pérenniser l'action » (rapport d'Arcueil), « construire une réflexion commune sur les pistes d'amélioration possibles » (rapport de Bordeaux). C'est un vocabulaire technique, administratif et bureaucratique qui est valorisé. Dans des rapports, il est question de « réappropriation de l'espace public », « d'identifier les éléments », de « mener des actions de sensibilisation » à partir de « diagnostics de terrain ». Ici, l'expression citoyenne relève davantage d'une expression technique qui se met au niveau des élus et des acteurs institutionnels. La parole citoyenne est donc une parole qui correspond aux attentes et à l'habitus langagier des professionnels, du politique et de la gestion urbaine de proximité. En cela, nous rejoignons les propos de la sociologue Marion Carrel qui note : « *Dans cette conception, le critère de réussite de la participation n'est pas l'amélioration des politiques publiques, mais l'élévation de la population, sommée de répondre convenablement à l'injonction unilatérale de participer* » (M. Carrel, 2013, p.61). Dans le même

ordre d'idée, l'injonction de participation s'exprime également dans la temporalité instituée du dispositif. Pour participer, il est nécessaire pour les femmes de s'adapter à l'emploi du temps des professionnels, aux horaires et aux jours qu'ils proposent pour faire les marches et participer aux temps de réunions.

Pour Stéphanie, Bordeaux :

« Mais une organisation qui est à la limite une organisation professionnelle, cette habitude de faire des réunions, de se rendre disponible une demi-journée pour parler, c'est loin du quotidien de ces femmes qui, elles, sont plutôt dans une dimension de vie familiale, domestique. Du coup, c'est pas forcément le manque d'intérêt, c'est une forme de participation qu'il a fallu intégrer, découvrir et s'approprier. Ce n'est pas un manque d'intérêt, mais à un moment donné, la limite de la réalité de nous professionnels, nous c'est notre boulot, on fait des réunions, on est là, on se voit, on fait des débriefs. Elles, elles sont loin de tout ça, ce n'est pas leur quotidien, c'est pas leur fonctionnement. Il leur a fallu un certain temps, je pense, pour intégrer ça. Ne serait-ce que pour avoir un agenda où tu écris que tu dois venir, ne pas avoir à rappeler que le soir... »

À travers cet extrait, nous pouvons de nouveau voir que la participation se fait dans un cadre institué dépendant de l'activité des professionnels (médiateurs formés aux marches). C'est à une organisation administrative que les femmes sont conviées à se conformer afin de faire aboutir les marches.

Deuxièmement, en focalisant les observations sur l'aménagement de l'espace, la participation axe sur un échelon ultra local. Problèmes de propreté, rues dangereuses pour les piétons, problèmes d'éclairage, manque de bancs sont les constats et les demandes qui remontent le plus régulièrement lors des marches de restitution. Suivent les problèmes associés à des présences estimées insécurisantes (jeunes, personnes alcoolisées). Ces observations – lors des marches de restitution et sur les supports informatiques présentés – peuvent être contrebalancées par la présentation de points positifs, comme c'est par exemple le cas pour la présentation d'Arcueil.

1. LE BAS D'ARCUEIL

LA RUE CAUCHY



- Style méditerranéen, rue agréable – sentiment de sécurité
- Jardin partagé ouvert à tous



- Rue dangereuse, pas de délimitation des trottoirs, voitures qui roulent trop vite, problème de stationnement




Questions:

- ⇒ Pourquoi cette rue n'est plus en sens unique?
- ⇒ Souhait d'information sur l'urbanisme choisi dans cette rue.



Ce type d'observation est commun aux quatre villes. Lors des marches, les femmes se projettent dans les préconisations qu'elles peuvent faire aux élus. Si la parole se libère le temps d'une marche, elles indiquent qu'elles comptent « peser leurs mots » dans les recommandations. Elles veulent être prises au sérieux et pour cela ne doivent pas faire de demandes superflues. Ce discours est repris par les médiateurs qui indiquent qu'il faut faire des recommandations « raisonnables ». « *Il ne faut pas que les élus nous prennent pour des folles !* », est une expression énoncée par une habitante lors d'une marche à Creil. Ainsi, les observations qui remontent lors des marches de restitution tiennent compte de ce caractère raisonné et « raisonnable ». Il faut souligner que si cette injonction de participation prend sens dans un cadre institué, elle est concomitante de la socialisation de genre : pour les femmes, il s'agit d'énoncer ce qui est réalisable et possible selon elles. « *Les habitants saisis au prisme de la relégation, intériorisent pour leur part le sentiment d'une non-reconnaissance sociale et d'une certaine invisibilité, qui les freinent dans la formulation et la publicisation de leurs revendications* » (M. Carrel, 2013, p.14). L'autolimitation de la parole est intériorisée et incorporée, et c'est notamment par ce biais que la « parole libérée » implique une socialisation et une conscientisation des rapports de genre et des rapports de domination.

Pour Xavier, Mons-en-Baroeul :

« Faut savoir un truc, les conclusions de la marche ont porté sur des choses qui relevaient de la gestion et pas sur le ressenti des gens sur les espaces. On voit à travers ce type de rencontre qu'on approche des gens, on se dit "Ouais, ils habitent des logements sociaux", en fait, ils sont là, ils sont volontaires, y'a pas de barrière quoi. Même s'ils te considèrent comme un sachant, toi tu essayes de faire tomber la barrière. En fait, ils sont formidables. »



Marche de restitution, Bordeaux. Sixième point d'arrêt : la grande pelouse des Aubiers. Les femmes pointent une présence fréquente de motos et de voitures, une absence d'équipements destinés aux jeunes filles/femmes et une absence d'éclairages. Elles souhaitent une sécurisation des abords de la pelouse, une création d'équipements mixtes et intergénérationnels, une installation d'éclairages.

Si la question du genre apparaît dans les observations, elle est absente des préconisations, les habitantes recommandant des espaces mixtes et intergénérationnels. Nous pouvons également voir que la demande de sécurisation

de la pelouse concerne l'« autre » qu'il faut protéger. Cet exemple est illustratif du souci de l'autre porté (et intériorisé) par les femmes à travers la sécurité de l'espace et une demande d'équipements pour les autres « vulnérables ».

Au final, ce que la marche de restitution vise à produire, c'est un **consensus** ; un consensus qui dépolitise les problèmes sociaux, les conflits sociaux et spatiaux en axant essentiellement les observations sur l'aménagement urbain et en explicitant le fait que les habitants ont des choses à dire sur leur lieu de vie. L'échelle réduite et l'ampleur limitée du dispositif restreint les enjeux du dispositif à de l'ultra local. La participation est ainsi limitée à un petit groupe sur un petit espace, voire à l'individu lui-même et la décision finale quant aux préconisations reste située au niveau des élus.

Par conséquent, la marche exploratoire, en tant qu'elle fait accéder les femmes au banal du quartier, parie sur leur intégration dans le quotidien mais prend aussi, *ipso facto*, le risque de voir la démarche elle-même se banaliser.

Participer et être responsable : une injonction d'autonomie

L'objectif « *assigné aux « habitants » n'est pas de changer la société, mais d'agir sur leur cadre de vie quotidien* » (M. Bresson, 2014). En axant la démarche sur le quotidien et le quartier, la dimension individuelle entre en compte. C'est-à-dire qu'un des effets du dispositif invite les femmes à faire un « travail sur soi ». La démarche engagerait le passage à un nouveau paradigme : le « faire faire » (D. Vrancken, C. Macquet, 2012), suite au « faire pour » et « faire avec ». Il s'agirait de « *faire de chaque individu non pas un simple consommateur de biens ou de services, mais un entrepreneur de lui-même en démultipliant les conduites d'entreprise au sein du corps social* » (D. Vrancken, C. Macquet, 2012).

Pour Sarah, Bordeaux :

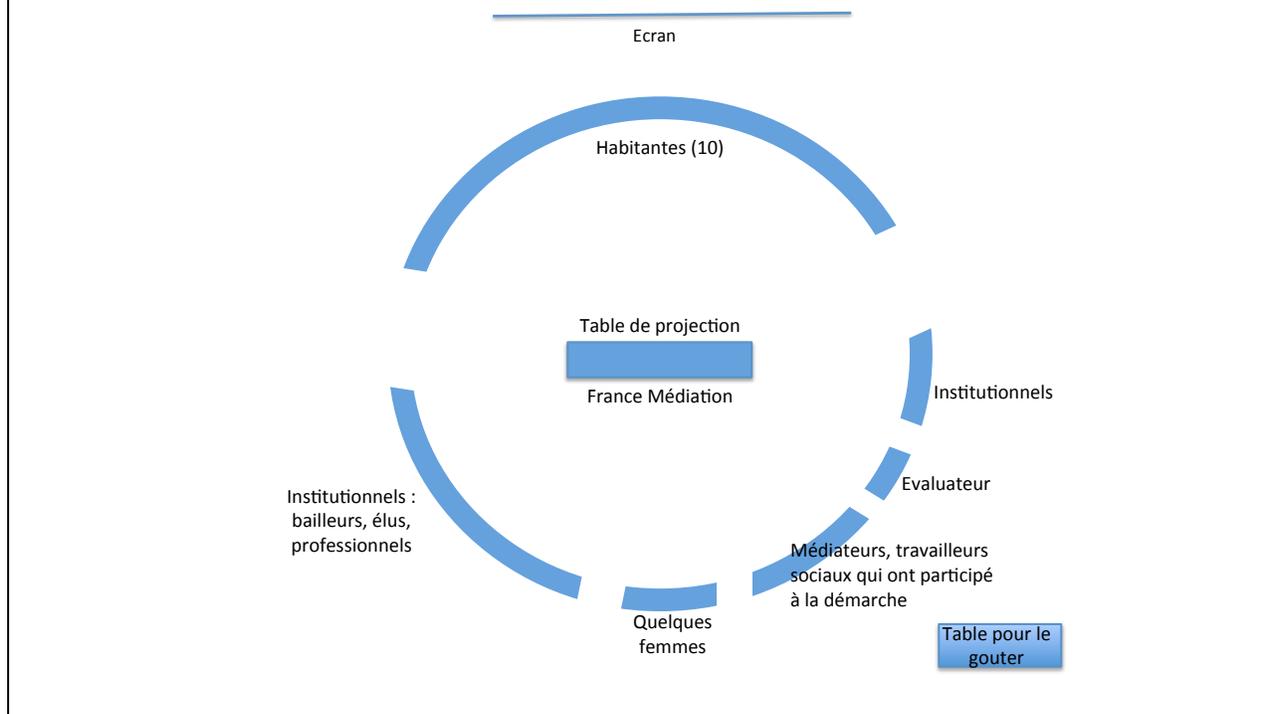
« (...) *elles ont pris maintenant conscience de l'importance de ce qu'elles faisaient. Avant, il fallait qu'elles prennent conscience, et pour ça, on y a mis de l'énergie.* »

Pour Vincent, Arcueil :

« *L'intérêt de la restitution c'est qu'il y a cinq, sept femmes qui se disent que le projet est intéressant, que les femmes décident de se constituer en collectif. J'espère qu'elles vont dire "on a été suffisamment mobilisées pour se constituer en collectif" et continuer quelque chose. D'ailleurs, peut-être pas les marches.* »

« Prendre conscience », « construire », « décider », « se responsabiliser », « se constituer », « se prendre en main » forment un champ lexical relatif à la mobilisation collective et individuelle, et à la prise de conscience individuelle. Les marches exploratoires sont le reflet des transformations des politiques sociales, transformations qui s'appuient de plus en plus sur un « paradigme de l'activation » (R. Castel, N. Duvoux, 2013). Ce paradigme se définit par la responsabilisation des individus : « *Il n'y a plus un devoir général assumé par la puissance publique d'assurer la protection, mais plutôt une interpellation adressée à tous ceux qui sont susceptibles de se trouver en rupture ou en déficit de solidarité : d'abord qu'ils se mobilisent* » (M. Boucher, 2015, p.6). Dans ce cadre, l'habitante des quartiers prioritaires est appelée à se mobiliser, à participer, à s'impliquer dans la vie de son quartier et dans la responsabilité et la responsabilisation de son environnement direct.

Bordeaux, réunion de restitution face aux élus et acteurs institutionnels de la ville



Avant d'aborder une partie des échanges ayant eu lieu entre les élus, les acteurs institutionnels, les médiateurs (cadrent et organisent la parole des habitantes) et les femmes, la répartition spatiale de chaque groupe d'acteurs mérite d'être présentée. Chaque groupe est réparti en fonction de son statut : les institutionnels et élus d'une part et d'autre du lieu, les femmes de leur côté et les médiateurs également. Les femmes sont face à l'assemblée et proches de l'écran, à la fois actrices et spectatrices.

Un des points sensibles soulevés par les habitantes concerne la traversée d'une avenue sur laquelle circulent le tramway, les bus et les voitures. Elles soulignent que la traversée est dangereuse pour les enfants. Elles recommandent alors de prévoir la présence d'une personne pour sécuriser la traversée, d'installer des caméras pour assurer la sécurité (face aux agressions). La réponse institutionnelle a consisté en une double responsabilisation des habitantes « naturellement » perçues comme mères de famille. Premièrement, en soulignant que le rôle des parents est de sensibiliser et d'éduquer ses enfants, deuxièmement en mettant en avant l'existence d'associations, notamment une « association de mamans qui accompagnent les enfants à l'école » selon le professionnel représentant les transports en commun de la ville. L'élue de quartier souligne que la municipalité peut accompagner à la création de ce type d'association et qu'elle peut financer les gilets jaunes qui seront portés par les mères de famille.

Être autonomes et responsables, c'est ce qui est demandé aux femmes et c'est également ce que ces dernières peuvent suggérer à propos de leurs propres comportements et de ceux les entourant au quotidien.

Propos d'une habitante lors de la réunion de restitution, Arcueil :

« Je suis une mère de famille, et j'espère que ce soit propre. Les adultes jettent des débris, il faut commencer par la base. Il faut d'abord éduquer les enfants. L'école n'est pas là pour tout faire. »

Ces exemples montrent que la valeur de l'autonomie est centrale. S'il est demandé aux femmes d'être autonomes et responsables, en revanche l'autonomie prônée par le dispositif n'est pas effective. Les discours tenus lors des réunions illustrent à nouveau l'expression d'une violence symbolique entre les acteurs institutionnels d'un côté et les habitantes de l'autre. Outre l'intériorisation de rapports sociaux hiérarchisés (élus/acteurs institutionnels/ médiateurs/ habitantes), l'autonomie fait également l'objet de ce processus d'intériorisation qui s'exprime par la verbalisation d'une responsabilité individuelle. Il ne s'agit pas d'agir en fonction de ses propres lois mais de celles qui sont dominantes voire inscrites dans la loi. Par exemple, ce sont aux droits et aux devoirs des parents que se réfèrent les institutionnels et les élus. Cette injonction d'autonomie qui rappelle et assoie les positions sociales des uns et des autres, en « appelle sans cesse à la responsabilité de chacun alors même que la responsabilité des puissants devient évanescence » (B. Appay, 2012, 39). Pour aller plus loin dans la réflexion, cette injonction d'autonomie renforce la dépolitisation des problèmes sociaux qui sont ramenés non pas ici à de l'ultra-local, mais à de l'individuel. Il est alors difficile de faire porter les échanges sur la formalisation de problèmes sociaux.

Au final, que ce soit les élus, les médiateurs ou les habitantes, chacun a intériorisé sa place et le discours idéologique sur la participation. Un discours qui est basé sur le conditionnement d'une « bonne » parole, « compétente » et « experte », reconnue comme légitime ; et basé sur une responsabilisation et une « politique de l'individu » (M. Boucher, 2015).

Pour Catherine Martin, Bordeaux :

Question : « *Qu'attendiez-vous de la restitution ?* »

Réponse : « *Une parole brute des habitantes, leurs sensations, leur vécu, leurs sentiments d'elles-mêmes, leurs impressions.* »

Une injonction d'émancipation ? De la perpétuation des inégalités de sexe...

En mettant l'accent sur l'insécurité et la pauvreté dont sont victimes les femmes, les marches exploratoires visent au réinvestissement de l'espace public par celles-ci. Il y a une volonté d'intégrer la dimension sexuée à la mise en œuvre du dispositif, qui est notamment portée au niveau national par le Secrétariat d'État aux Droits des Femmes. L'intitulé du projet est d'ailleurs explicite quant à cette volonté d'émancipation : il s'agit pour les femmes de « changer la ville ».

Pour les formatrices aux marches, la question de l'égalité est au cœur du projet :

« Pour nous, c'est pas tout à fait nouveau, on a mené de nombreuses batailles pour faire émerger l'égalité, de longues batailles. On avait un double job : faire émerger la question du logement, de l'habitat et du féminisme... Il y avait la santé, la violence, le travail, l'avortement, et la question de l'habitat. La France est en retard sur ces questions... En France, il y a une espèce de résistance sur les questions de genre et de développement... »

Le projet vise donc à inviter les femmes à réfléchir sur l'égalité des droits et à conscientiser les inégalités de sexe. Il s'agit de les interpeller quant à leur appartenance de genre ; cette interpellation illustre la logique descendante dans laquelle se met en place le dispositif. À travers les observations et les entretiens, il apparaît que la question du genre est peu traitée voire déniée lors des différents temps relatifs aux marches. Cette difficulté à sensibiliser les habitantes au droit à la ville est notamment soulignée par les deux formatrices de Maturescence :

« Il y a un vrai problème : le temps d'accompagnement est trop court, c'est assez difficile de faire passer une idée neuve du droit à la ville, de la violence dans les espaces publics, le temps manque pour cet accompagnement, les professionnels ont du mal à restituer... »

« On ne se déconditionne pas en une marche. »

Ainsi, si l'émancipation est une injonction inhérente au dispositif, elle est difficilement appliquée sur les terrains. **L'égalité des droits est une problématique peu ou pas conscientisée par l'ensemble des acteurs : habitantes, médiateurs, professionnels, élus.** Gestion urbaine de proximité et aménagement de l'espace deviennent les principaux points traités. Les inégalités de sexe ne constituent pas un objet de réflexion en soi. Pour les médiateurs et les élus, la socialisation au féminisme est un sujet sensible dont on attend qu'il vienne des habitantes elles-mêmes ou qu'il soit amené par les formatrices de Maturescence.

Pour Stéphanie, Bordeaux :

« J'ai appris des choses sur leur image de femmes. Moi, je les côtoie comme mères, habitantes, y'a eu des échanges sur leur posture de femmes, leur rapport aux espaces, à la mixité, aux rapports aux hommes qui m'ont donné un éclairage un petit peu. Après est-ce qu'elles vont considérer que c'est un débat qu'elles vont continuer ou pas ? La question est là. Nous en tant que professionnels, ça a révélé des choses, c'est intéressant. Après on est respectueux de la démarche, ce sont elles qui sont propriétaires, ce sont elles qui déterminent les priorités. »

Cet extrait d'entretien renvoie à deux éléments d'analyse. Un premier pointé plus haut à propos de la légitimation de l'action des professionnels sur les territoires. Le second concerne la responsabilisation des habitantes qui est à nouveau en jeu ici. En effet, si les médiateurs opèrent comme filtre de sélection des habitantes et cadrent les échanges entre elles, ils reportent la responsabilité à aborder l'égalité des droits aux femmes. S'ils n'abordent pas le sujet, ils considèrent notamment que c'est aux femmes de le faire. C'est notamment ce que nous dit Stéphanie dans la dernière partie de l'extrait : *« ce sont elles qui déterminent les priorités »*. La dimension genrée de la démarche peut également être interrogée par les professionnels.

Pour Vincent, Arcueil :

« Marches exploratoires ou balades urbaines, on aboutit à des choses identiques. On se dit, du coup, comme ça existe déjà, est-ce qu'on spécialise " femmes " et que l'on travaille sur deux visions en parallèle, un groupe lambda avec des femmes, des hommes, des jeunes ? On ne tire pas de constat spécifique sauf peut-être dans un des parcs où il y avait des groupes constitués de jeunes qui picolaient plus qu'autre chose. »

Sélection de l'angle d'approche des marches (sécuritaire, aménagement de l'espace, etc.), responsabilisation des habitantes, problèmes de temporalité, remise en question de la spécificité des marches exploratoires, la thématique de l'égalité des droits fait l'objet de nombreuses stratégies d'évitement. Les médiateurs s'accordent pour dire que l'égalité des droits est un sujet délicat à aborder. En cela, nous rejoignons le constat émis par Marylène Lieber dans un chapitre de son ouvrage consacré à une analyse sociologique des marches exploratoires : « *La tentative de prise en compte des expériences que les femmes font des violences – celle parallèle d'institutionnalisation d'une catégorie comme les violences envers les femmes insistant sur les rapports sociaux de sexe – s'est en effet éloignée de son sens premier* » (M. Lieber, 2008, p. 175). Les rapports sociaux de sexe ne sont pas envisagés comme un espace de débats et de déconstruction des représentations sociales mais comme un sujet qui ne fait pas partie des objectifs premiers des marches exploratoires. Comme nous l'avons souligné, les objectifs varient en fonction du statut professionnel de chaque médiateur ; chacun privilégiant soit par exemple la gestion urbaine de proximité, soit l'aménagement urbain avec le renouvellement urbain des quartiers.

Pour Sarah, Bordeaux :

« On est toujours arrivés sur le projet, notre objectif c'était d'arriver à former un groupe de femmes qui se prennent en charge (...) Au début, on a tous rigolé de la question du genre, un projet genré. On a rigolé avec ce mot, la féminité tout ça. Elles nous ont bluffé car elles y sont arrivées en tant que femmes, en tant qu'habitantes, mères... (...) Ce qui nous faisait rire c'est qu'on ne les voyait pas en tant que féministes, d'ailleurs on ne s'est pas trompés, elles ne veulent pas chasser les hommes, elles veulent être reconnues. »

Pour Farid, Mons-en-Baroeul :

« J'étais intéressé, très intéressé même, car je suis médiateur. Je suis déjà en contact avec les femmes, je vois leurs réactions, je sais ce qu'il se passe. Je trouvais l'idée géniale, faire participer la femme pour être elle-même une actrice de la ville. (...) Cette idée de donner plus de féminité à ce quartier, avec leurs propositions, c'était vraiment intéressant, on voit la touche féminine. »

Propos introductif d'un maire lors de la réunion de restitution :

« Je vous remercie pour cette initiative. Vous l'avez fait avec sensibilité, avec talent. L'amour de la ville, j'y suis sensible, moi avec un côté masculin mais aussi féminin. (...) Je pense que la grande majorité des remarques formulées, les hommes peuvent aussi les formuler. Sur certaines choses, il y avait des choses plus féminines. On a tous un côté féminin, un côté masculin. »

Si dans le premier extrait, le féminisme est porteur de stéréotypes et notamment d'une représentation sociale négative, plusieurs images mentales naturalisent également la place et le rôle des femmes. Un stéréotype de sexe est au cœur des représentations de l'ensemble des acteurs : celui de la mère de famille généralement accompagnée d'une poussette. Aussi, l'association de la vulnérabilité, de la crainte (voire de la peur), de la sensibilité à un comportement féminin est essentialisée. Le maire d'une des villes observées, lors de la marche de restitution, dira que selon lui les femmes sont « tumultueuses et incertaines », tout comme il y a une « sensibilité féminine » qui oriente le regard et donc le discours. « *La notion de violences*

faites aux femmes insiste sur les rapports sociaux de sexe et les discriminations qu'elles subissent. Parler de « spécificité des besoins féminins » ne remet pas en question les rapports entre les sexes – qui impliquent une vulnérabilité sociale des femmes –, mais sous-entend que celles-ci sont naturellement vulnérables. » (M. Lieber, 2008, p.198). Ainsi, les stéréotypes de genre ne sont pas interrogés ni remis en question mais naturalisés à tous les niveaux d'acteurs. Nous sommes bien face à une perpétuation historique des rapports de genre qui naturalisent certains comportements dont le rapport des femmes à l'espace public : ne pas sortir tard le soir, ne pas « traîner », ne pas lever les yeux, ne pas s'habiller de telle ou telle manière. Le « regard féminin » est un regard empathique, affectif et sensible.



Par exemple, l'affiche présentée à Mons-en-Baroeul reprend le stéréotype de la mère de famille avec poussette. Sur l'affiche, cinq femmes sont représentées, les lignes sur lesquelles elles marchent sont dessinées en rose tout comme l'intitulé de l'affiche : « Mon(s) Regard ». Lors de la réunion de présentation de la démarche aux partenaires institutionnels, deux publics féminins ont été visés : les mères de famille (« mamans avec poussette ») et les collégiennes. Deux statuts, deux périodes de la vie qui sont ainsi représentés et qui ne prennent pas en compte et par exemple la vie professionnelle des femmes. Bien avant d'être travailleuses ou femmes, elles sont d'abord représentées comme mères.

Que ce soit dans le discours des institutionnels (médiateurs, élus, bailleurs, associations, etc.) ou celui des habitantes, le rôle de mère de famille est un stéréotype dominant. Cette attribution et auto-attribution (intériorisation) est essentialisée dans l'ensemble des discours.

Propos d'un médiateur à propos d'un des « déclics » qui l'a incité à participer au projet des marches : « Comme ma femme ne pouvait pas emmener les enfants à l'école, j'ai emmené mes enfants à l'école. Avec la poussette, sur 500 mètres, j'ai fait 200 mètres sur la route. Je me suis rendu compte que c'était difficile pour les femmes. »

« (...) le genre sert de rappel à l'ordre des sexes, mais aussi à la hiérarchie en général. D'une part, homme ou femme, il convient de se conformer aux assignations de genre, mais, d'autre part, la faiblesse et la force sont appréhendées en termes genrés. » (L. Bargel, E. Fassin, S. Latté, 2007). La prise de parole lors des réunions de restitution constitue un point d'observation à prendre en considération. Si les femmes ont été formées à la prise de parole, la lecture à l'oral du rapport est la méthode privilégiée. Les élus et les autres acteurs institutionnels répondent de leur côté sans aide de notes. Ainsi et malgré tout, à travers cette formalisation de la prise de parole, ce sont toujours les rapports de domination qui sont en jeu et qui ne sont pas interrogés.

Des femmes qui indiquent que « *les filles c'est à l'intérieur et les garçons dehors* », que « *la mixité c'est bien mais que pour les filles* »⁹ à des élus abordant les marches par le biais de la « sensibilité féminine » ou en argumentant le fait que la conscientisation implique un temps long, l'égalité des droits ne va pas de soi. Elle implique un travail de sensibilisation et donc de conscientisation qui est nécessaire, quel que soit le niveau d'acteur. En effet, le travail de déconstruction des pratiques, des habitudes et des représentations sociales genrées implique une prise de conscience des inégalités. Aussi forte et efficace soit elle, l'injonction d'émancipation présente au travers des marches ne peut pallier à elle seule la longue histoire des inégalités de sexe : liées au travail, à la rémunération, à la prise de parole, à la place dans la cité, etc. ces inégalités perdurent et se reproduisent dans les représentations et les pratiques des uns et des autres.

Dans l'attente de réponses des instances municipales...

Pour Xavier, Mons-en-Baroeul :

« Le projet n'est pas terminé aujourd'hui, on n'a pas fait la dernière étape de retourner vers les femmes avec les engagements pris avec les élus. Y'a un document qui a été édité suite à la réunion, qui devait être signé par le maire et l'élue. Le document est toujours à l'état de brouillon. Depuis juillet, il n'y a plus rien. C'est un constat, pas un regret. Si on ne met pas le dernier coup de collier, on risque de se tirer une balle dans le pied, de ne pas aller jusqu'au bout de la démarche. »

Pour Fouzia, Creil :

« Elles veulent dire tout le travail qu'elles ont fait, que des propositions soient acceptées, validées, qu'il y ait des transformations, qu'il y a des choses qui ont été faites, qu'elles seraient intéressées d'aller dans des autres endroits de la ville de Creil, ça prouve la valorisation de ces femmes, et la reconnaissance qu'elles ont eu dans ce projet, et qu'elles sont prêtes à continuer. On voudrait que ça se passe bien, qu'elles ne soient pas démoralisées. C'est vrai que les personnes, vu de l'extérieur, ne voient pas le travail fait par ces femmes, c'est pas rien. Ce n'est pas évident de s'exprimer. »

« Réaliser », « changer », « concrétiser », « avoir des résultats » sont les souhaits émis par les femmes ayant répondu au questionnaire. À la suite de la marche de restitution, les femmes et les médiateurs sont dans l'attente des réponses institutionnelles. En effet, cette étape représente un premier temps dans l'apport de réponses : il s'agit d'abord pour les élus et les autres acteurs institutionnels (bailleurs...) de présenter leurs domaines d'action et d'en pointer leurs limites. Ils mobilisent leur savoir technique, administratif, bureaucratique afin de rendre compte de la portée effective ou non de leur action. Cette démarche affirme la logique descendante tout en axant implicitement le discours sur la responsabilisation des femmes comme forme première de réponse rapide et directe. Souvent d'accord sur les constats émis par les femmes, ils sont néanmoins plus nuancés lorsque la question des préconisations et des réponses à apporter se pose. Ainsi, face à la demande et à l'attente de résultat, les principaux retours faits par les élus et les acteurs institutionnels lors des marches de restitution se décomposent de la manière suivante :

⁹ Propos recueillis lors d'une réunion de synthèse des marches réunissant habitantes et médiateurs, en vue de préparer la marche de restitution.

- **La nécessité d'une sensibilisation du public à la complexité bureaucratique.** Les élus, acteurs institutionnels et médiateurs se positionnent comme experts des questions techniques et du maillage administratif des actions. Par exemple, l'élue de Mons-en-Baroeul fait part du « millefeuille administratif » qu'est la France. Pour elle, les femmes doivent être sensibilisées à ces questions : *« Mon objectif est d'emmener les femmes à la métropole, qu'elles rencontrent des techniciens, qu'elles exposent leur démarche, qu'on leur explique qui fait quoi. On ne peut pas s'investir si on ne sait pas ce que chacun fait »*. Dans cet extrait, nous retrouvons à nouveau la thématique du savoir comme porteur de légitimité et outil d'exercice de la domination. Pour elle, cet argument étant mobilisé dans d'autres entretiens, il est important que les habitantes « sachent » ce que l'on ne peut pas faire. Il est jugé important de (dé)montrer la complexité du système en concluant que ce n'est pas évident à faire remonter car la référence à un interlocuteur n'est pas aisée : à quel service municipal se référer ? à la mairie de quartier ? à la métropole ? à la communauté d'agglomération ?

- **Faire prendre conscience du temps long de l'action municipale.** *« Il y a des réponses aujourd'hui et plus tard. Ce que vous dites va être gardé. »* (propos de l'élue lors de la restitution de Bordeaux). Il est par exemple rappelé à plusieurs reprises lors des réunions de restitution que le temps des instances administratives n'est pas le temps de l'habitant. Deux temps existent : le moyen terme et le long terme. A Mons-en-Baroeul, le moyen terme est une durée de 5 ans, le long terme une durée de 10 ans. *« Je vous propose de revenir vers vous avec des solutions et vous accompagner sur ces thématiques en croisant avec d'autres publics, les parents qui veulent réinvestir l'espace public au niveau du centre »* (propos d'une élue lors de la réunion de restitution).

- **Interpeller sur le fait que l'aménagement du territoire est le résultat d'une expertise réalisée par des spécialistes (urbanistes, architectes...).** *« Je suis maire depuis quinze ans et avant, je réagissais comme vous. Je me posais les mêmes questions que vous. Pourquoi il n'y a pas ici de passage piéton ? Parce que c'est une zone 30. Tout ça est beaucoup plus réfléchi qu'avant. Il a fallu un an pour avoir un passage piéton devant l'école. Vous voyez comme c'est compliqué. »* (propos d'un maire lors de la réunion de restitution). L'interpellation des femmes sur l'aménagement du territoire renvoie les acteurs à mobiliser leur savoir technique et à démontrer que l'aménagement de l'espace est le fruit d'« études », de « diagnostics » qui sont réalisés en amont et qui peuvent ainsi être difficilement remis en cause de par leur caractère scientifique et donc expert. La complexité bureaucratique s'accompagne donc d'une expertise portée par les architectes et les urbanistes. Cette dernière relève alors d'un savoir scientifique qui ne peut être remis en question ; il est le savoir ultime et légitime par excellence : *« Il ne faut pas toujours être critique car derrière il y a toujours une réflexion »* (propos d'un maire lors de la restitution).

- **Responsabiliser les habitants à l'impératif du « bien vivre ensemble ».** Si les réponses institutionnelles peuvent être difficiles à mettre en œuvre car elles dépendent d'un maillage administratif « complexe », la responsabilisation des femmes et plus largement des habitants constitue un argument mobilisé par les acteurs. *« Les réponses ne viennent pas que de nous »* (élue de quartier, réunion de restitution) : responsabiliser les habitants à la propreté, au respect des autres afin d'améliorer le « vivre ensemble » fait partie des arguments mobilisés de manière récurrente par les élus. *« La croyance selon laquelle les habitants sont « incapables » de s'occuper de l'intérêt général agit comme une prophétie auto-réalisatrice. Les habitants se comportent conformément à cette image, ils viennent*

endosser le stigmate du « non-citoyen », remplir la prophétie. » (M. Carrel, 2013, p.109). Le fait d'être « agréablement surpris » par l'intérêt que les femmes nourrissent pour leur quartier, par le fait qu'elles en ont des choses à dire est révélateur de cette croyance. Ici, c'est la reconnaissance d'un savoir, celui du quotidien, qui est en cours de reconnaissance institutionnelle.

Valorisé par les élus comme un temps « riche » et « important » de rencontre avec les habitants, les marches de restitution sont **le point de rencontre entre différents savoirs : technique, bureaucratique, scientifique et du quotidien**. Les trois premiers demeurent des savoirs dominants car ils impliquent et incarnent la maîtrise, la connaissance et la légitimité. Ce sont des savoirs abstraits, « universels » et impersonnels et ils constituent donc l'expression d'une autorité rationnelle et légale (M. Weber, 2014). Le savoir du quotidien est de son côté lié à l'expérience, la sensibilité et l'histoire personnelle. Il n'est donc pas universalisable et objectivable puisqu'il dépend des conditions personnelles d'existence et de la banalité du quotidien.

Conclusion

Au final, les marches exploratoires sont un « dispositif institué » (C. Neveu, 2011) qui cadre la démarche participative. Le travail des médiateurs engagé dans une injonction d'efficacité constitue un « effet de cadrage » de la participation qui se caractérise notamment par des « *processus de professionnalisation et de normalisation à l'œuvre.* » (C. Neveu, 2011). La participation devient une « norme » à respecter dont l'objectif est le consensus. Être un « expert » de la participation, que ce soit pour les habitantes, les médiateurs et les élus, n'est pas anodin. La participation devient une ingénierie qui suppose un cadre, des instances, des manières légitimes de dire les choses et de les faire remonter. Ce cadre, qui est celui du dispositif mais aussi celui du territoire ultra-local en est l'expression première. En cela, l'analyse du sociologue Manuel Boucher est particulièrement intéressante et illustratrice de la démarche : « *L'idéologie de la participation sert alors à éviter toute conflictualisation des rapports sociaux et délégitime l'idée qu'il est possible de combattre en profondeur les logiques d'exclusion et de discrimination.* » (R. Castel, M. Boucher, 2009). En effet, nous avons pu voir qu'en axant sur le quotidien et un territoire réduit, il y a une dépolitisation des problèmes sociaux à l'œuvre. La participation doit être légitime et légitimante, instituée et instituante. Si l'expression de la démocratie se fait par l'investissement et l'appropriation de l'espace public, le dispositif des marches exploratoires ne permet que très partiellement cet accès car c'est toute la question de l'intériorisation et de l'incorporation des normes sociales qui est sous-jacente. Intériorisation et incorporation des inégalités sociales (relégation sociospatiale, assignation à résidence, etc.), des inégalités de sexe et des politiques sociales-libérales (qui promeuvent la responsabilisation de l'individu).

Cinq pistes de réflexion se dégagent à la suite de ce travail. Elles impliquent l'ensemble des acteurs du dispositif et ses différentes dimensions. Elles sont réparties autour de deux thématiques : des pistes qui interrogent le contenu et le sens des marches et des pistes relatives à la méthodologie.

Pistes de réflexion concernant la portée sociale des marches :

- Une **sensibilisation à l'égalité des droits qui concerne tous les acteurs**. L'évaluation montre que les stéréotypes de sexe persistent quel que soit le niveau d'acteur. L'engagement d'une réflexion sur les inégalités de sexe devrait concerner l'ensemble des acteurs de la démarche : élus, médiateurs, autres acteurs institutionnels, habitantes. Le désir d'émancipation est le produit d'un héritage positif et négatif et d'une liberté individuelle et collective ; il transcende donc les catégories sociales. Il est nécessaire de prendre en compte la nécessité d'une socialisation à ces questions afin de produire dans un premier temps une réflexion, puis un désir d'émancipation en vue d'un changement effectif.
- **Une prise en compte du collectif afin de dépasser la responsabilisation individuelle**. Nous avons pu voir que l'injonction d'autonomie est un des effets (paradoxal) de la participation. Il s'agit en effet de considérer le groupe des habitantes non pas comme une somme d'individus mais comme un groupe constitué qui porte une voix collective. La démarche de création d'une association par des habitantes de Bordeaux est un aspect intéressant de cette prise en compte du collectif car elle vise à une reconnaissance statutaire de la démarche. Il reste cependant à observer la pérennité de cette démarche, le rôle et le poids que cette association va jouer aux côtés des structures sociales qui sont déjà bien

implantées sur le territoire (et légitimées par le dispositif des marches). Le dépassement de la responsabilisation individuelle pour privilégier le collectif passe également par l'introduction d'une approche politique des problèmes sociaux. En axant sur le quotidien et sa banalité, nous avons pu voir que les problèmes sociaux rencontrés et vécus par les femmes sont dépolitisés. L'expression de la citoyenneté doit passer par une réflexion collective dépassant la consultation des habitantes pour promouvoir le débat d'idées qui est l'expression de la démocratie participative.

- L'un des objectifs de la démarche est la **création et la pérennisation d'un lien social entre les habitantes**. Dans le cadre de l'évaluation, la constatation d'un lien social effectif entre les habitantes reste à démontrer. Pour pouvoir rendre compte et mesurer un lien social pérenne, il serait pertinent d'engager un nouveau travail d'évaluation qui consisterait, un an après les marches exploratoires, à savoir si les femmes continuent de se rencontrer au-delà du dispositif. Il en est de même pour l'association de femmes qui était en cours de création lors de notre évaluation (Bordeaux). L'association a-t-elle été créée ? Quelle place et quel rôle occupe-t-elle dans le quartier ? Comment est-elle considérée et prise en compte par les structures sociales du territoire et par les instances municipales ? Plus largement, le lien social interroge l'existence de relations interpersonnelles : sont-elles existantes ? Ont-elles existé au-delà des marches ? Quels retours font les femmes des marches exploratoires un an après ? Quel rôle des médiateurs ?

Pistes de réflexion concernant la méthodologie des marches :

- **Mettre en place une veille quant aux réponses concrètes apportées par les municipalités.** Afin de rendre compte de l'efficacité du dispositif, il est nécessaire de veiller à la réalisation des engagements pris par les instances municipales et institutionnelles lors des marches de restitution. En effet, la dernière étape des marches concerne la restitution. Les réponses apportées par les municipalités sont donc fondamentales. C'est pourquoi il est important de voir dans le long terme l'efficacité du dispositif : quelles ont été ces réponses ?
- **Permettre un accès direct au numérique** via une utilisation de Medios dès les premières rencontres. Si les « Marches exploratoires 2.0 » sont un dispositif innovant à travers l'utilisation du numérique, il semble nécessaire de faire de Medios un outil à part entière des marches. Son utilisation doit être la plus simple et la plus ludique possible. Il doit par exemple employer un vocabulaire accessible à tous, être ergonomique et mis à disposition des femmes. Tout comme il y a l'écrivaine, la photographe, l'animatrice et la maître du temps, il pourrait y avoir une utilisatrice du logiciel durant les marches. Le support tablette pourrait également être optimisé dans son utilisation (photographies, minuteur, etc..)
- **Privilégier la méthode de l'entretien pour recueillir la parole des femmes.** En effet, durant l'évaluation, nous n'avons pu récolter que dix-sept questionnaires malgré nos multiples demandes. Nous avons aussi pu remarquer que le rapport à l'écrit des femmes ne va pas de soi. Il serait donc plus judicieux de réaliser des entretiens individuels semi-directifs afin de pouvoir installer une relation de confiance, d'échanger sans questions fermées.

Nous terminerons par une citation du sociologue Pierre Bourdieu qui indique que le changement de l'ordre symbolique – et donc les sources et les effets de la domination – implique une transformation de fond qui concerne aussi bien la socialisation de l'individu que la structure sociale dans sa globalité.

*« S'il est vrai que la domination symbolique est une domination qui s'exerce avec la complicité du dominé, ou, plus précisément, avec la complicité des structures que le dominé a acquises dans la confrontation prolongée avec des structures de domination et à travers l'incorporation de ces structures, il est évident qu'il ne suffit pas de prendre conscience de ces structures ; **il faut transformer profondément les dispositions acquises**, par une sorte de rééducation, - celle qui est nécessaire pour perdre un « mauvais pli », une mauvaise tenue de raquette, un mauvais accent, etc., et on sait combien c'est long, et difficile, parfois - et, inséparablement, il faut changer les conditions de production de ces dispositions, de ces structures incorporées, et il faut donc changer l'ordre symbolique. » (P. Bourdieu, 2002, p. 232).*

Bibliographie

Ouvrages et articles

ALIDIERES Bernard, « Face à l'insécurité et aux violences faites aux personnes de sexe féminin en banlieue : éléments pour une approche géopolitique des représentations », *Hérodote*, 2010/1 n° 136, p. 56-75.

APPAY Béatrice, « De l'autonomie émancipatrice à l'injonction d'autonomie », *Vie sociale*, 2012/1 (n°1), p. 29-40.

BARGEL Lucie *et al.*, « Usages sociologiques et usages sociaux du genre . Le travail des interprétations », *Sociétés & Représentations* 2007/2 (n° 24), p. 59-77.

BEN MRAD Fathi, « La médiation sociale : entre résolution des conflits et sécurisation urbaine », *Revue française des affaires sociales*, 2004/3 (n° 3), p. 231-248.

BERNARD Nicolas, « La pauvreté dans son rapport à l'espace : l'introuvable mixité sociale ? », *Pensée plurielle*, 2007/3 n°16, p. 51-58.

BERTHIER Nicole, *Les techniques d'enquête*, Paris, Armand Colin, 2002.

BOUCHER Manuel, « Introduction du deuxième numéro : De la réduction des risques sociaux aux logiques d'activation », *Sciences et actions sociales* (en ligne), 2015, n°2.

BOUQUET Brigitte, « La complexité de la légitimité », *Vie sociale*, 2014/4, n°8, p.13-23.

BOURDIEU Pierre, « Nouvelles réflexions sur la domination masculine », *Cahiers du Genre* 2002/2 (n°33), p. 225-233.

BOURDIEU Pierre, *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993.

BRESSON Maryse, « La participation : un concept constamment réinventé. Analyse sociologique des enjeux de son usage et de ses variations. », *Socio-Logos, Revue de l'association française de sociologie* (En ligne), 2014, 9, consulté le 20 août 2015. URL : <http://socio-logos.revues.org/2817>

CARREL Marion, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Editions, 2013.

CASTEL Robert, « L'autonomie, aspiration ou condition ? », *La vie des idées*, 23 mars 2010. Disponible sur : www.laviedesidees.fr

CASTEL Robert, BOUCHER Manuel, « Le travail social au risque de la pacification sociale ? », *Actualités sociales hebdomadaires*, 2009, octobre, n°2627, p. 39-40.

COMITE INTERMINISTERIEL DES VILLES, *Guide méthodologique des marches exploratoires. Des femmes s'engagent pour la sécurité de leur quartier*, s.l, Les Editions du CIV, 2012.

CONDON Stéphanie *et al.*, « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », *Revue française de sociologie*, 2005/2, vol.46, p. 265-294.

COSETTA Anna, « Que donnent les femmes sur le Web ? », *Revue du MAUSS*, 2012/1, n°39, p.391-404.

DENEFLÉ Sylvette, *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

DENEFLÉ Sylvette, *Femmes et ville*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, Collection « Perspectives Villes et territoires », 2004.

DI MEO Guy, « Les quais réaménagés de Bordeaux : la reconquête d'un espace urbain par les femmes », *Genre et construction de la géographie* (sous la dir. De Kamala MARIUS et Yves RAIBAUD), Pessac, MSHA, 2013.

DI MEO Guy, « Eléments de réflexion pour une géographie sociale du genre : le cas des femmes dans la ville », *L'information géographique*, 2012/2, vol.76, pp.72-94.

DI MEO Guy, *Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*, Paris, Armand Colin, 2011.

DUBECHOT Patrick, ROLLAND Marie, *Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles DEES*, Paris, Vuibert, 2008.

ELIAS Norbert, *Les logiques de l'exclusion, Enquête sociologique au cœur d'une communauté*, Paris, Fayard, coll. « Pocket », 1997.

ERIBON Didier, *Michel Foucault*, Paris, Flammarion, 2011 (1989).

FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 2008 (1969).

FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1975.

LIEBER Marylène, *Genre, violences et espaces publics*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

MAUGER Gérard, « Sur la violence symbolique », in Hans-Peter Müller et Yves Sintomer, *Pierre Bourdieu, théorie et pratique*, La Découverte « Recherches », 2006, p. 84-100.

MAURIN Eric, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Editions du Seuil et la République des idées, 2004.

NEVEU Catherine, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, 2011/1 (n°1), p.186-209.

NEVEU Catherine, « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté », *Revue européenne des migrations internationales* (en ligne), 2004, vol.20 n°3, mis en ligne le 25 septembre 2008.

PERETZ Henri, *Les méthodes en sociologie. L'observation*, Paris, Editions La Découverte, coll. Repères, 2004.

De SINGLY François. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan, 2001.

SKEGGS Beverly, *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*, Marseille, Éditions Agone, coll. « L'ordre des choses », 2015.

STEBE Jean-Marc, « La médiation sociale au cœur de la « crise urbaine » ? », *Informations sociales*, 2012/2, n°170, pp.82-88.

VRANCKEN Didier, MACQUET Claude, « Focus – Du travail sur soi au gouvernement de soi », *Informations sociales*, 2012/1 (n°169), p.76-79.

WEBER Max, *La domination*, Paris, La Découverte, 2014.

Sites internet

INSEE, Institut National des Statistiques et des Études Économiques. Disponible sur :
<http://www.insee.fr/fr/>

SIG, Système d'information géographique de la politique de la ville. Disponible sur :
<https://sig.ville.gouv.fr/>

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien à destination des médiateurs formés aux marches exploratoires.

Annexe 2 : Guide d'entretien à destination des élus

Annexe 3 : Questionnaire à destination des habitantes.

Annexe 1. Guide d'entretien à destination des médiateurs formés aux marches exploratoires

Qui êtes-vous et quelles sont vos missions ?

L'inscription dans la démarche

Pouvez-vous décrire le projet en quelques mots ?

Qui vous a présenté le projet ?

Connaissiez-vous la méthode des marches exploratoires ?

Quel est l'intérêt au vu de ce que vous connaissiez du public et du territoire ?

Pourquoi vous êtes-vous porté volontaire pour participer à la formation ?

Comment a été fait le choix du territoire pour les marches ?

Communication et mobilisation des habitantes

Quels ont été vos outils de communication sur le projet pour mobiliser les habitantes ?

Quel était votre diagnostic sur le rapport des habitantes au territoire ?

Quelle est l'action habituelle de votre organisation en direction du public concerné ?

Moyen de mise en œuvre des marches

Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ?

Quels sont les moyens complémentaires que vous avez mobilisés (affiches, salle, goûter, garde d'enfant...) ?

Quels moyens avez-vous utilisés pour que le groupe reste mobilisé du début à la fin de la démarche (appels fréquents, réunions supplémentaires) ?

Les moyens alloués (financiers, humains, temps) étaient-ils suffisants ?

Travail en partenariat

Quels étaient les partenaires mobilisés pour les marches ?

Aviez-vous l'habitude de travailler avec eux avant ce projet ?

Comment se sont répartis les rôles de chacun ?

Que pouvez-vous dire des représentations et des objectifs des différents partenaires, par rapport aux vôtres ?

De quelle nature a été le soutien de France Médiation ?

Bilan et suite...

Avez-vous appris des choses sur le territoire ?

Avez-vous appris des choses sur les habitantes ?

Les objectifs que vous vous étiez fixés au travers de cette démarche ont-ils été atteints ?

Y-a-t-il eu des effets non prévus ?

Quelles suites envisagez-vous à la démarche ?

En quoi les informations recueillies lors des marches pourraient aider aux actions en cours et à la politique d'urbanisme en général ?

Avez-vous des choses à ajouter ?

Annexe 2. Guide d'entretien à destination des élus

Qui êtes-vous et quelles sont vos fonctions ?

Inscription dans la démarche

Pouvez-vous nous présenter le projet en quelques mots ?

Comment avez-vous pris connaissance de la démarche ?

Qui vous a sollicité ?

Que pouvez-vous nous dire du territoire choisi pour les marches ?

Quels étaient vos objectifs au départ ?

Dans votre ville, y a-t-il déjà eu des instances de participation des habitants mises en œuvre ?

Quel est l'intérêt des marches exploratoires ? Qu'est-ce que cette démarche apporte en plus ou en moins ?

Implication effective dans la démarche

Y a-t-il eu un financement par la municipalité ?

Avez-vous été présent à un moment ou un autre de la démarche (restitution) ?

Qu'attendiez-vous de la restitution ?

Comment celle-ci s'est-elle déroulée ?

Qu'avez-vous pensé des problèmes identifiés par les femmes ?

Suite au diagnostic, y a-t-il des actions envisagées ? Lesquelles ? Sont-elles prévues ?

Aviez-vous déjà travaillé avec les professionnels ? Qu'avez-vous pensé de cette collaboration ?

Bilan et suite...

Avez-vous appris des choses sur le territoire ?

Avez-vous appris des choses sur les habitantes ?

Envisagez-vous de faire perdurer la démarche ?

Quelles limites voyez-vous à la démarche ?

Avez-vous des choses à ajouter ?

Annexe 3. Questionnaire à destination des habitantes